

SOCIÉTÉ ANTIESCLAVAGISTE DE FRANCE

ENQUÊTE

SUR

la Famille, la Propriété et la Justice
chez les Indigènes

des Colonies Françaises d'Afrique

Esquisse générale des langues de l'Afrique

et plus particulièrement

DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

PAR

M. DELAFOSSE



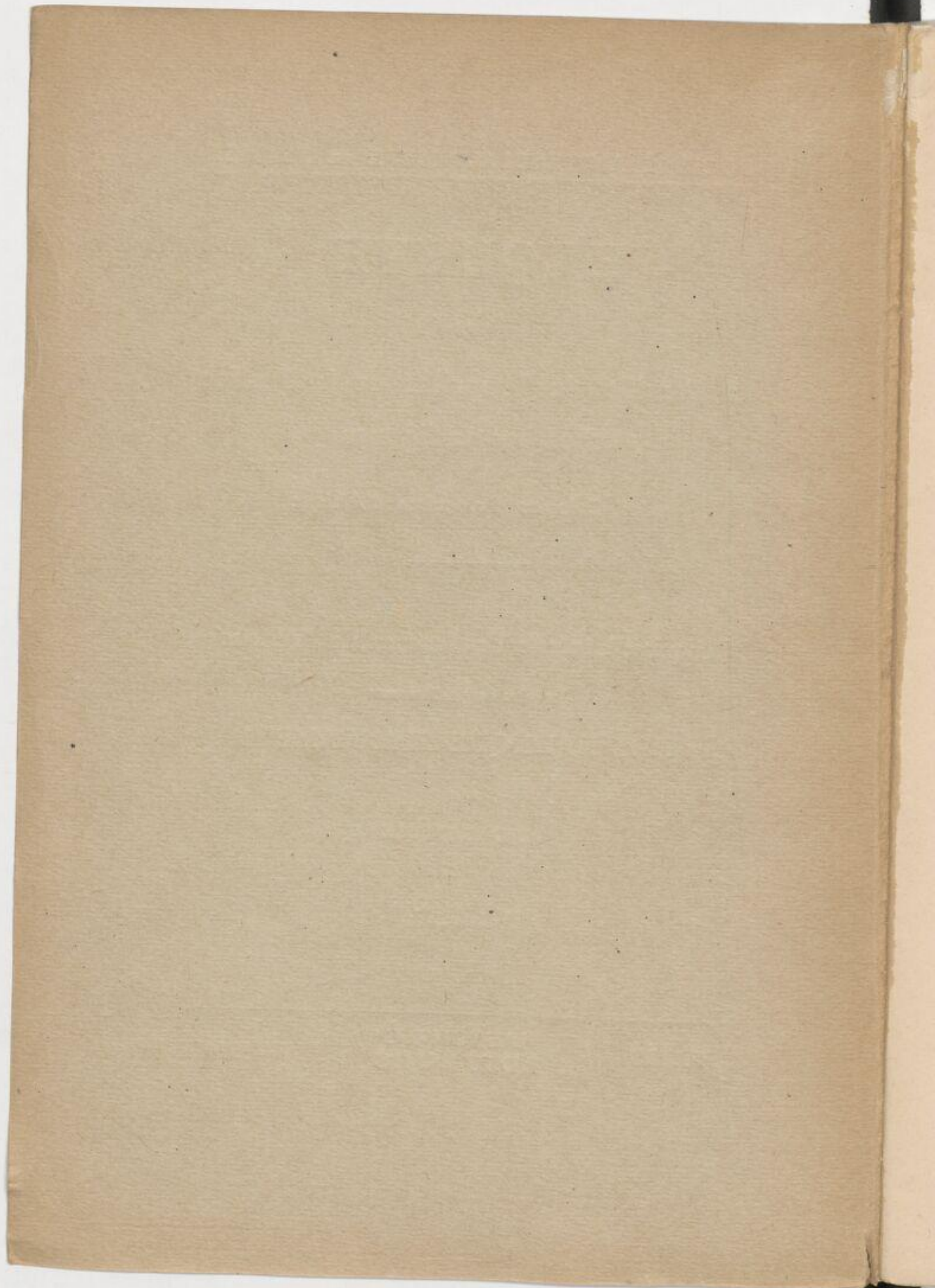
PARIS

MASSON & C^{ie}
EDITEURS

1914

N-B

7140



A Monsieur le Docteur Rivet
bien cordial hommage

de lafou

(H)





ESQUISSE GÉNÉRALE DES LANGUES DE L'AFRIQUE

ET PLUS PARTICULIÈREMENT

DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

GÉNÉRALITÉS.

Nos connaissances relatives aux langues parlées en Afrique sont encore trop restreintes et trop vagues pour que nous puissions nous prononcer avec certitude sur le classement général de ces idiomes et en dresser un tableau exact et complet. Un grand nombre de dialectes ont fait l'objet de travaux généralement consciencieux, mais d'une valeur très inégale; certaines langues même ont été étudiées avec ampleur et précision. Mais, sauf en ce qui concerne les parlers bantou de l'Afrique sub-équatoriale et les idiomes d'importation étrangère tels que l'arabe, la grammaire comparée des langues de l'Afrique en est encore à ses premiers débuts.

On ne s'étonnera donc pas si le présent essai contient des lacunes et si le mode dubitatif s'y trouve fréquemment employé. On ne m'en voudra pas non plus des erreurs que j'aurai pu commettre. Nul, je le crains, ne peut prétendre actuellement à traiter un pareil sujet avec la rigueur scientifique qu'on serait en droit d'attendre d'un travail d'ensemble sur des langues mieux connues, telles, par exemple, que les langues indo-européennes.

Je crois également nécessaire d'appeler l'attention du lecteur sur un fait très important: je veux parler des différences qui se peuvent constater dans la classification des peuples africains en un certain nombre de groupes distincts, selon que cette classification est basée sur les données de l'ethnologie ou sur celles de la linguistique. Ce fait d'ailleurs n'est pas spécial à l'Afrique: partout de par le monde, on rencontre des peuples dont les origines raciales diffèrent et qui pourtant parlent la même langue ou tout au moins des idiomes étroitement apparentés; point n'est besoin d'aller bien loin pour en trouver un

exemple : le sang latin a certainement bien peu contribué à la formation des Français du Nord et cependant ils parlent une langue dont les origines latines sont aussi indiscutables que celles de l'italien. Inversement, il existe des cas de populations de même race parlant des langues distinctes, et l'on a aussi de nombreux exemples de populations bilingues, comme les Belges, les Bretons, les Basques, etc.

L'essai de classification que je veux tenter ici est basé uniquement sur l'existence ou l'absence de liens de parenté entre les systèmes linguistiques et entre les langues elles-mêmes et ne tient compte ni des affinités de race, ni des similitudes de civilisation. Toutefois je dois dire qu'en général les groupements basés sur les données de la linguistique ne s'écartent qu'exceptionnellement en Afrique de ceux reposant sur les données de l'anthropologie, pour autant que ces dernières soient suffisamment assises pour qu'on en puisse tenir compte ; ils concordent surtout, la plupart du temps, avec ceux établis d'après les données de l'ethnographie.

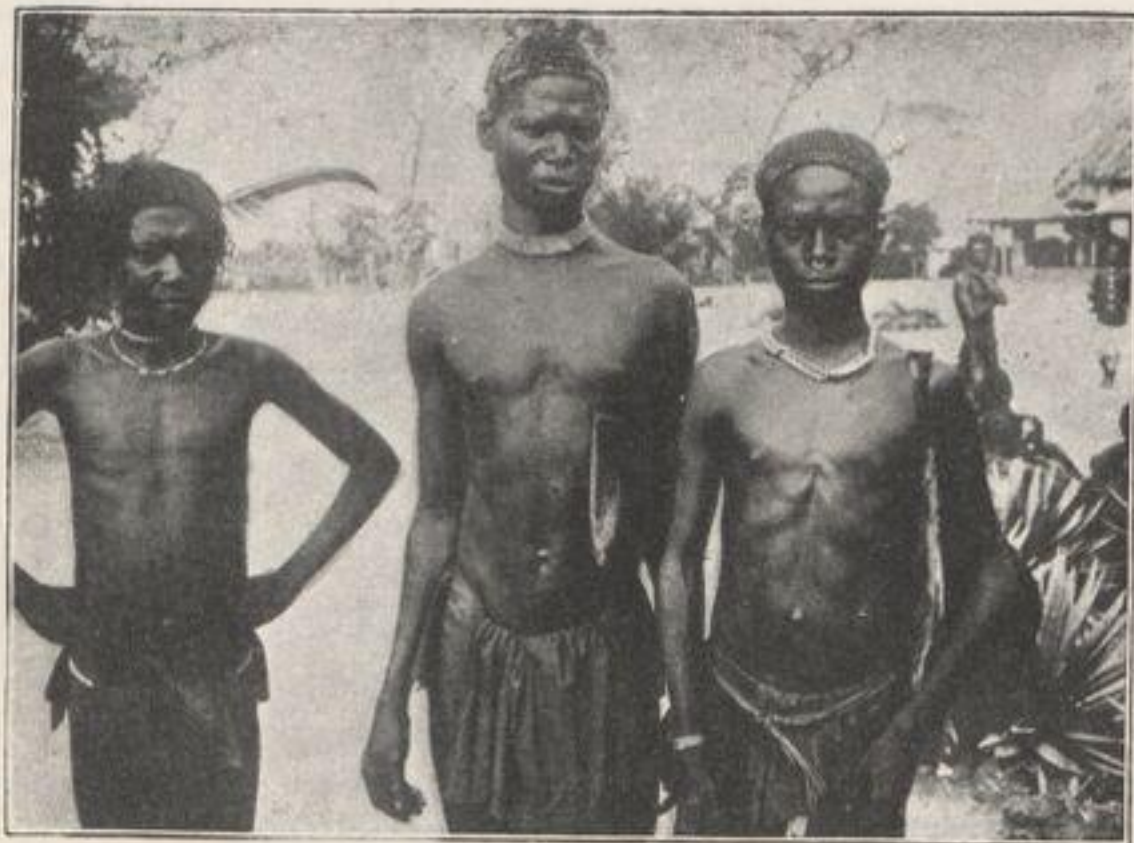
POSITION DE LA QUESTION.

Lorsque l'on veut comparer entre eux deux ou plusieurs idiomes, il est un certain nombre d'éléments qu'il convient d'examiner successivement. Si tous concordent exactement dans les divers parlers étudiés, on peut conclure que ces parlers sont parents les uns avec les autres ; et si le degré de parenté se trouve tel que chacun des idiomes considérés est compris des gens parlant les autres, on peut admettre qu'ils ne sont tous que des dialectes d'une même langue. Si au contraire tous les éléments diffèrent, on peut affirmer sans hésitation que les langues que l'on a comparées entre elles appartiennent à des groupes linguistiques distincts. Enfin si certains éléments s'attestent identiques, alors que d'autres ne peuvent se ramener au même type, c'est que les parlers étudiés font partie d'un même groupe ou de groupes apparentés, tout en constituant chacun une langue spéciale ou tout au moins un dialecte d'une langue spéciale.

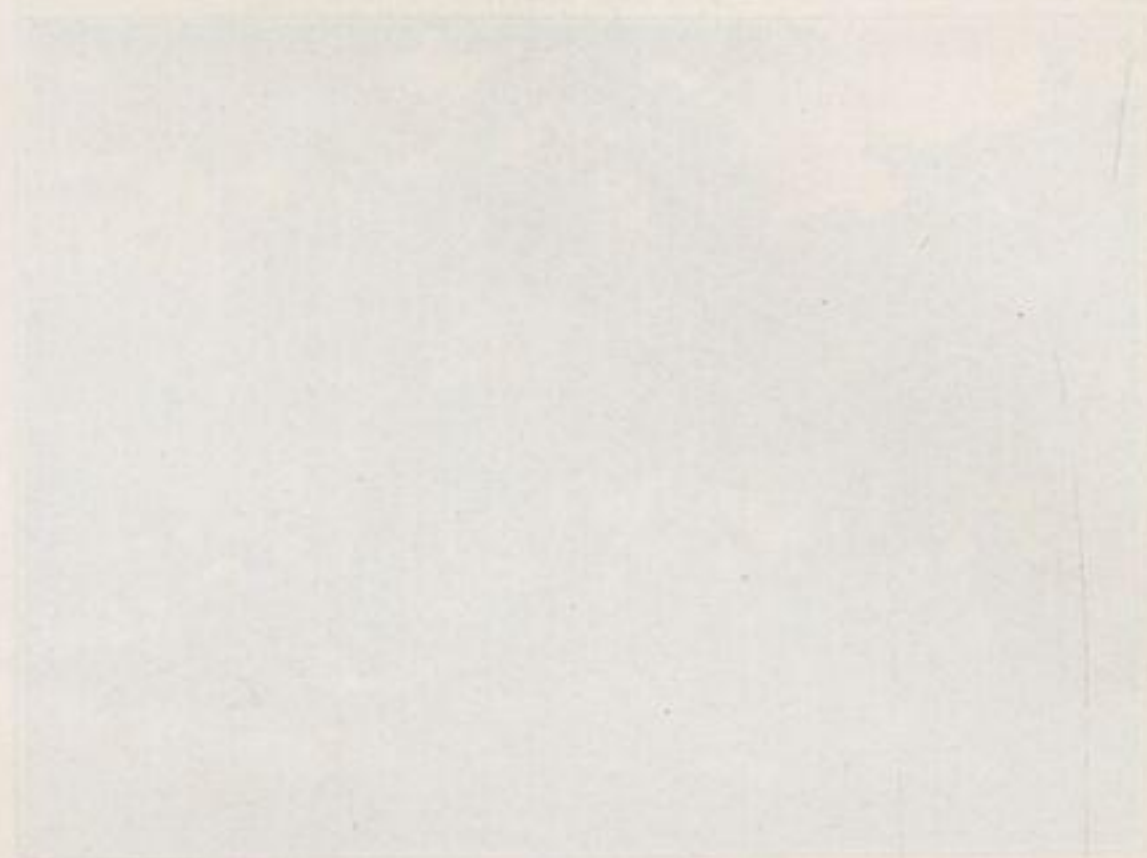
On a donc des *langues*, dont chacune représente une unité distincte et peut se subdiviser en un certain nombre de *dialectes* et *sous-dialectes*. Plusieurs langues apparentées forment ensemble un *groupe*, qu'il y a parfois nécessité de scinder en plusieurs *sous-groupes*. Souvent, un certain nombre de groupes présentent entre eux suffisamment de points de contact pour être rangés dans une même *catégorie*. Enfin, lorsque plusieurs catégories procèdent d'une même formation historique et paraissent issues d'un même type linguistique primitif ou d'un même ensemble de types primitifs, on peut dire qu'elles constituent ensemble une *famille*.



Agni du haut Baoulé (Côte d'Ivoire).
(Cliché Delafosse.)



Banziri de l'Oubangui-Chari.
(Cliché du lieutenant Duclos.)



C'est ainsi, pour prendre un exemple dans notre pays même, que le bas-normand est un sous-dialecte du dialecte normand de la langue française, laquelle appartient au sous-groupe roman du groupe latin de la catégorie méditerranéenne (ou italo-celtique) de la famille indo-européenne.

Mais, lorsqu'il s'agit de langues sur le développement historique desquelles nous sommes réduits à des hypothèses, faute de documents écrits, comme c'est le cas pour les langues proprement africaines, on ne saurait procéder avec trop de prudence dès que l'on dépasse le groupe. Aussi *les diverses catégories que je propose sont-elles sujettes à caution et je ne les donne que sous toutes réserves*, simplement pour faciliter la compréhension de mon exposé ; j'ai même cru devoir n'affecter à chacune qu'un numéro d'ordre, sans lui imposer un nom qui pourrait, par la suite, se trouver peu justifié. Je n'ai pas voulu aller au delà et me suis abstenu de ranger ces catégories en familles, d'autant qu'il se pourrait que toutes les langues que j'appelle « proprement africaines » appartenissent à une famille unique.

Les éléments à examiner, auxquels je faisais allusion tout à l'heure, sont d'ordres divers et ne présentent pas tous la même importance.

Le premier de tous, c'est le type linguistique général. En d'autres termes, il y a lieu de se demander si les idiomes que l'on compare les uns aux autres procèdent, pour la composition de leurs vocables, par *juxtaposition* de mots radicaux isolés, ou par *agglutination* à des racines d'affixes ne pouvant s'employer isolément et par suite ne constituant pas des mots, ou enfin par *flexion* ou modification du radical lui-même.

Mais chacun de ces trois types primordiaux peut se présenter de façons différentes. Les langues juxtaposantes ne groupent pas toutes dans le même ordre les éléments de leurs mots composés : on peut, par exemple, avoir une langue dans laquelle « Brazzaville » se dirait « ville-Brazza ». Les langues agglutinantes peuvent ne jamais employer une racine à l'état pur et n'en faire usage qu'après l'avoir dotée d'un ou de plusieurs affixes, tandis qu'elles peuvent aussi, se rapprochant à cet égard du type précédent, user de racines isolées aussi bien que de racines complétées par des affixes ; de plus, ces mêmes langues peuvent se servir d'affixes placés devant la racine (*préfixes*), ou au sein même de la racine (*infixes*), ou après elle (*suffixes*) ; elles peuvent avoir recours aux trois procédés à la fois, comme l'arabe, ou à deux d'entre eux, comme les langues bantou (préfixes pour les noms, suffixes pour les verbes), ou à un seul, comme le peul qui n'use que de suffixes. Les langues à flexion peuvent modifier le corps même du radical, ou simplement sa désinence, ou les deux.

Enfin une langue peut se rattacher à la fois aux trois types énumérés plus haut ou tout au moins à deux d'entre eux, et il y a lieu alors de considérer quel est le type dominant : c'est ainsi que le français a fréquemment recours à l'agglutination (revenir, prévenir, advenir, etc.) et procède même parfois

par simple juxtaposition (prie-Dieu, serre-tête, etc.), mais que le type dominant est chez lui la flexion.

Deux langues de type général identique — par exemple deux langues agglutinantes procédant l'une et l'autre par suffixes — ne sont pas nécessairement proches parentes. Car si leur morphologie proprement dite dérive d'un système commun, leurs grammaires peuvent différer cependant par ailleurs, leurs syntaxes peuvent être fort distinctes, leurs vocabulaires peuvent être issus d'origines nettement étrangères l'une à l'autre : autant d'éléments à considérer en vue d'établir si ces langues, bien qu'appartenant au même système général, doivent être rangées ou non dans un même groupe, et, dans l'affirmative, il reste à déterminer quelle place elles occupent respectivement dans ce groupe.

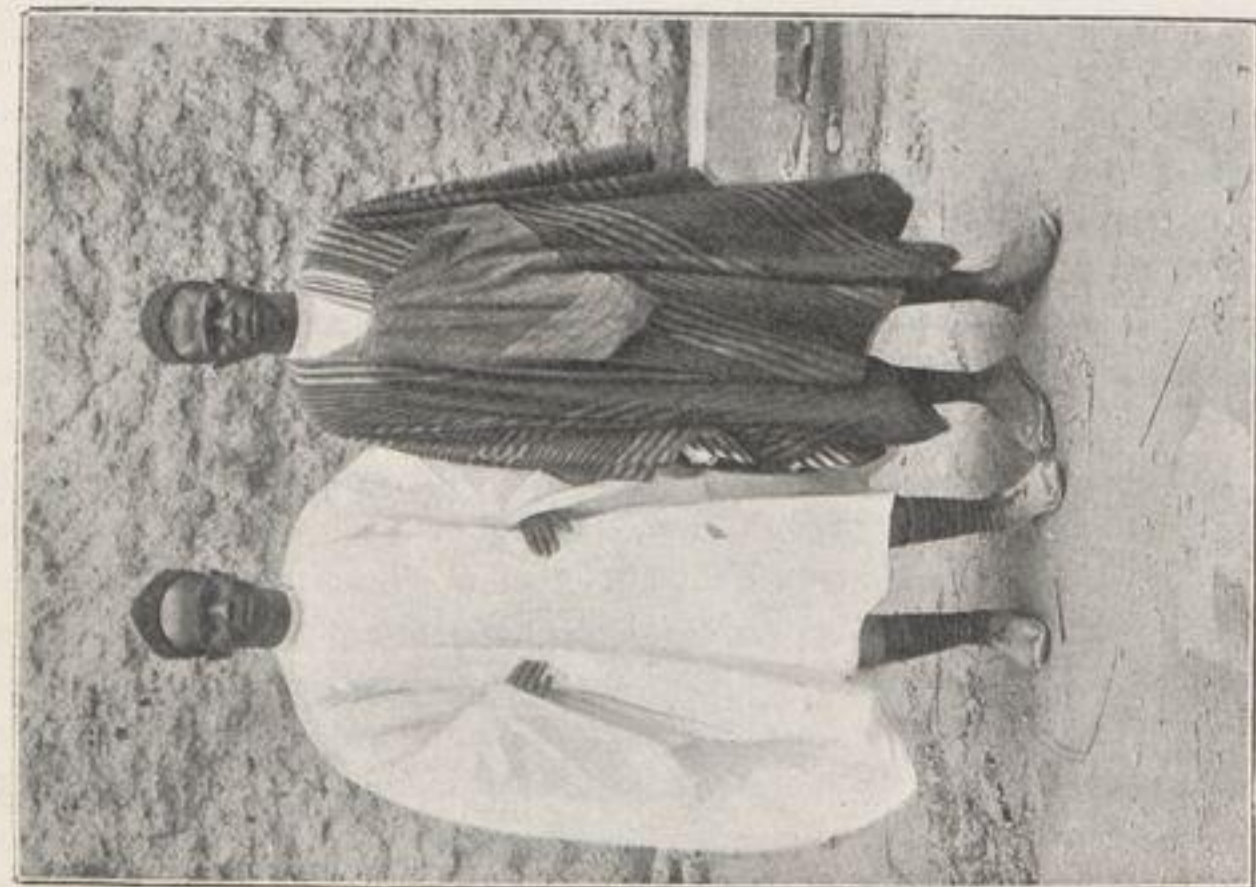
Le problème est donc fort complexe et l'on ne s'étonnera pas qu'il ne soit pas résolu encore en ce qui concerne les langues de l'Afrique. Certaines d'entre elles nous ont livré à peu près tous les secrets de leur morphologie et de leur syntaxe et nous en possédons le vocabulaire, sinon d'une façon complète, au moins dans une proportion suffisante. Mais combien nombreux par contre sont les idiomes africains dont nous ne savons rien ou presque rien, dont on n'a recueilli que quelques phrases ou même quelques mots souvent mal entendus ou mal compris et presque toujours mal transcrits, dont parfois nous ne connaissons que le nom, dont souvent même nous ignorons l'existence !

D'autre part, les rapprochements hâtifs, reposant sur l'identité, souvent fortuite, de quelques vocables pris au hasard et imparfaitement analysés, ne servent qu'à induire en erreur le lecteur trop confiant, et je me garderai bien d'user de ce procédé condamnable à tous égards.

GRANDES DIVISIONS ADOPTÉES.

On pourrait, je crois, partager les langues actuellement parlées sur l'ensemble de la terre africaine, en y comprenant Madagascar et ses satellites, en quatre grandes divisions.

A la première se rattachent les *langues africaines* proprement dites, celles qui semblent s'être formées sur le terroir africain et dans lesquelles se manifeste clairement le génie de la race nègre telle qu'elle est constituée aujourd'hui, celles qui, par conséquent, se présentent à nous comme les plus intéressantes et qui sont en même temps les moins bien connues. Je laisse à l'avenir le soin de décider si ces langues que j'appelle africaines constituent toutes ensemble une famille linguistique unique, ou si elles doivent être divisées en plusieurs familles ; ainsi que je le disais plus haut, je me suis contenté de les séparer en un certain nombre de catégories, basées surtout sur leur développement historique probable.



Ouolof et Dahoméen.
(Cliché du Laboratoire du Muséum.)



Femmes Krou du Liberia.
(Cliché Delafosse.)

1871

1872

Les trois autres divisions comprennent les langues importées en Afrique, soit de la presqu'île arabique et du bassin de la Méditerranée (*langues afro-asiatiques*), soit de l'Océanie (*langue malayo-africaine*), soit de l'Europe, à une époque beaucoup plus récente, par la colonisation (*langues afro-européennes*). Ces diverses langues méritent d'être traitées comme langues de l'Afrique, en ce sens que, bien que d'origine étrangère, elles ont subi d'importantes modifications dues au fait qu'elles ont évolué dans un milieu africain.

LANGUES AFRICAINES.

Il semble admis aujourd'hui que la population primitive de l'Afrique, celle qui s'est développée la première sur cette partie du monde, se composait de petits hommes à la tête volumineuse, au torse large, aux bras hors de proportion avec le tronc, au système pileux remarquablement développé, au teint peut-être relativement clair, dont on rencontre encore dans le centre et le sud du continent un certain nombre d'échantillons, qualifiés de pygmées ou de négrilles par les voyageurs ou les anthropologistes.

Il est permis de supposer que ces négrilles, lorsqu'ils constituaient la seule population africaine, parlaient une langue du type juxtaposant absolu, autrement dit une langue purement isolante. Ce n'est là d'ailleurs qu'une hypothèse dont la vérification paraît impossible, attendu que tous les négrilles existant encore à l'heure actuelle semblent avoir adopté la langue de la population nègre au milieu ou auprès de laquelle ils vivent; peut-être certains de leurs groupements ont-ils conservé l'usage d'un idiome qui leur soit propre et s'en servent-ils lorsqu'ils conversent entre eux, mais le fait n'a pu être suffisamment démontré jusqu'à présent et tout au plus a-t-on pu observer que des négrilles vivant en pays de langue bantou ont apporté, dans les dialectes empruntés à leurs voisins, des modifications semblant prouver que leur génie linguistique propre aurait des tendances marquées vers le procédé isolant et non vers le procédé agglutinant.

Mais, si les négrilles sont aujourd'hui une race humaine en voie de disparition, ils ont dû être autrefois fort nombreux et exercer une influence considérable sur la formation de la population africaine actuelle. De même leur langue primitive a dû, lors de leurs premiers contacts avec les nègres propres, marquer fortement son empreinte sur le parler de ces derniers ou plutôt sur le parler des tribus issues de l'union des négrilles avec les nègres.

Quant à ceux-ci, d'où qu'ils soient venus, qu'on fasse naître leur race dans l'est ou le nord-est du continent africain ou dans un continent aujourd'hui disparu qui aurait, à l'époque préhistorique, réuni la Mélanésie à la terre africaine actuelle, il semble bien qu'ils aient apporté avec eux un idiome aggluti-

nant. Plus forts que les négrières, plus intelligents aussi et plus industriels, ils devinrent assez rapidement sans doute la race prépondérante et répandirent partout avec eux le type agglutinant qui, aujourd'hui, domine dans l'ensemble des langues africaines ; mais ils subirent certainement, linguistiquement comme anthropologiquement, l'influence plus ou moins profonde et tenace des négrières qu'ils absorbèrent peu à peu.

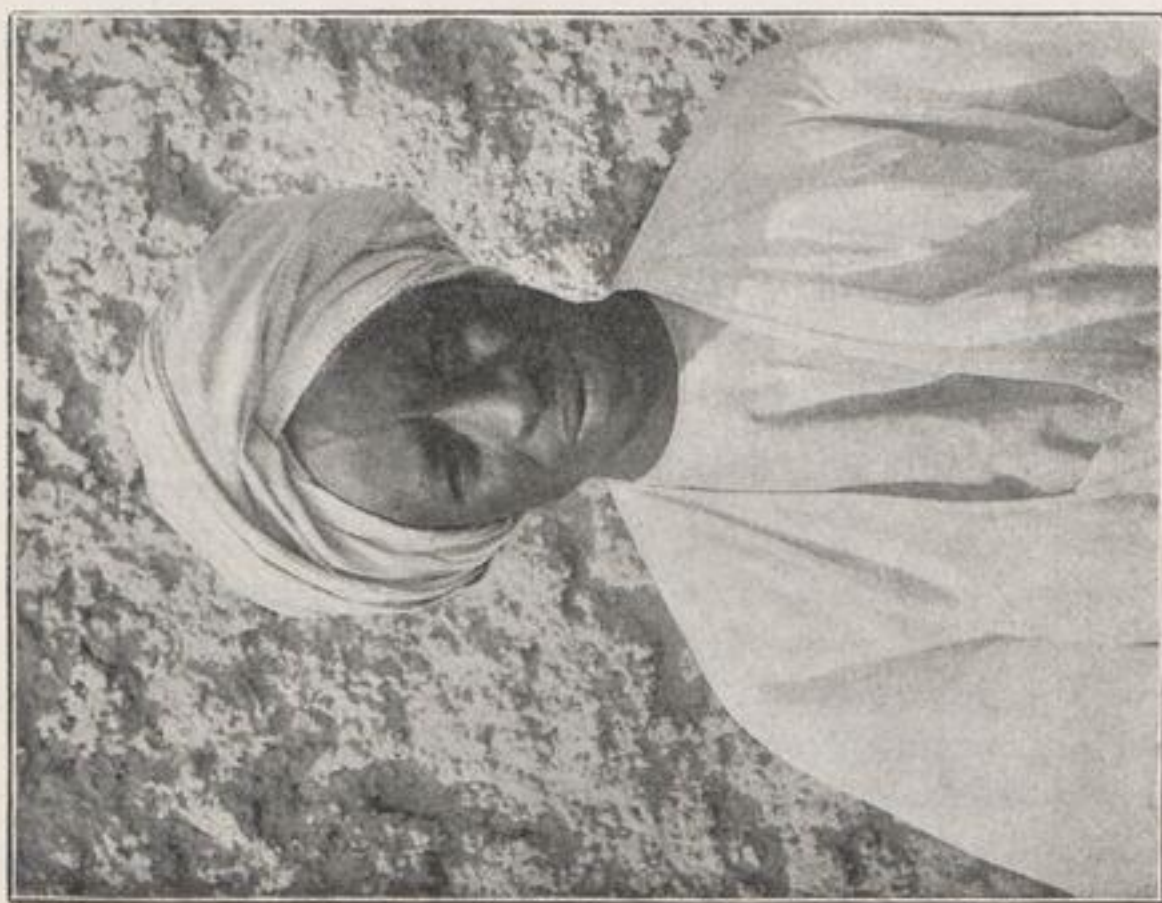
A mesure que la race noire actuelle, issue du mélange des négrières et des nègres, se développa et passa de la vie individualiste des chasseurs primitifs à la vie collectiviste des agriculteurs, son système linguistique évolua également et se compliqua d'un procédé qui paraît être caractéristique de la mentalité nègre : je veux parler du procédé de catégorisation qui a amené la plupart des idiomes africains à répartir les êtres en un certain nombre de catégories spéciales, et les noms servant à désigner ces êtres en un nombre correspondant de classes grammaticalement distinctes. Cette race arriva ainsi à un type de langues qui, plus que les autres, mériteraient le nom de *langues nègres* à proprement parler.

Mais l'évolution n'était pas finie. De même qu'à l'influence des négrières chasseurs s'était substituée presque partout celle des nègres agriculteurs, on vit apparaître ensuite l'influence mercantile des peuples méditerranéens de race blanche et d'origine plus ou moins asiatique : Égyptiens, Phéniciens, Libyens. Cette nouvelle influence amena peu à peu des modifications profondes dans la culture, le genre de vie et même l'aspect physique des peuples noirs vivant en bordure d'un Sahara probablement moins aride ou, tout au moins, certainement moins étendu vers le sud que ne l'est le désert actuel ; cette influence produisit aussi, dans le parler de ces noirs tendant à devenir négroïdes, des modifications graduelles amenant insensiblement la disparition du procédé des classes dans certaines langues et la préparant dans d'autres, tandis qu'elle introduisait çà et là des tendances à adopter la flexion.

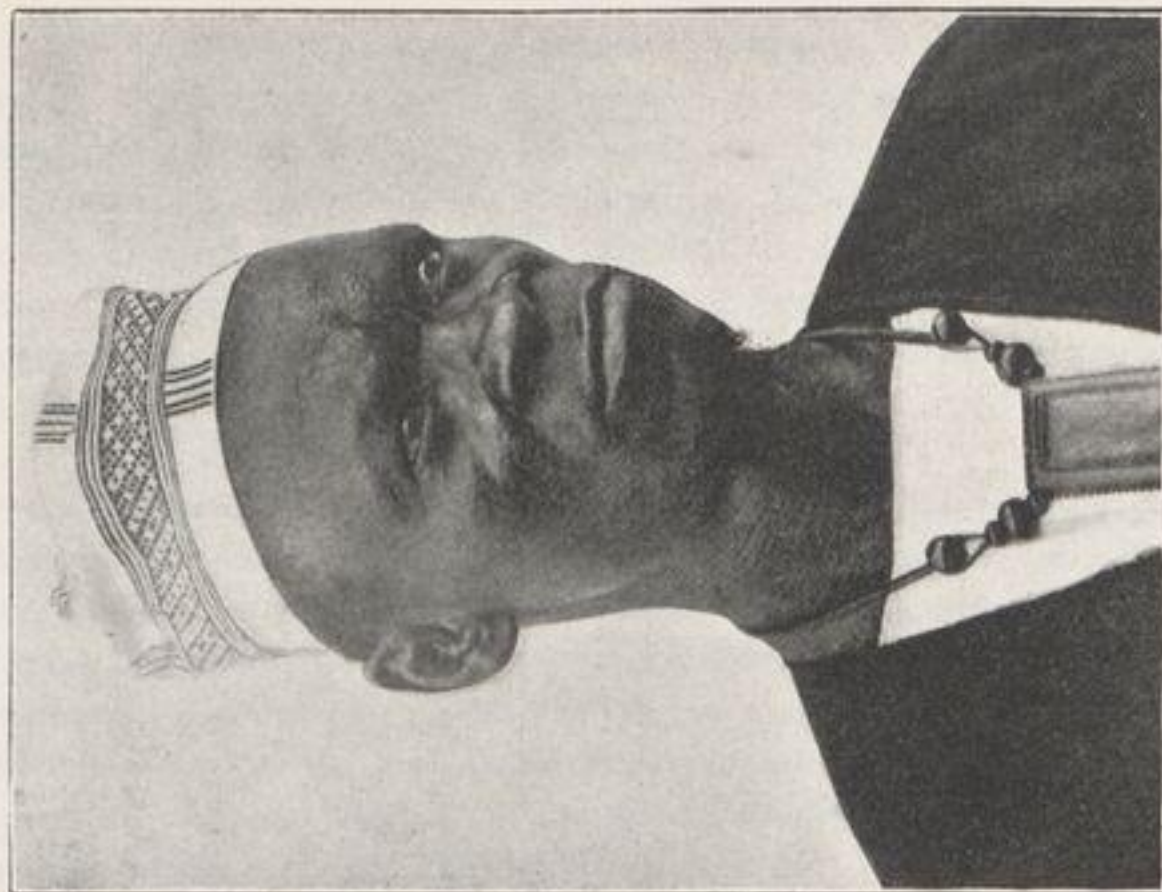
C'est à dessein que je ne parle pas ici de l'influence, beaucoup plus récente, de la langue arabe, qui ne se produisit que postérieurement à l'apparition de l'islamisme et qui n'eut sur les langues proprement africaines qu'un effet généralement très restreint, se bornant la plupart du temps à enrichir le vocabulaire de termes nouveaux sans affecter la morphologie ni la syntaxe.

Il s'en faut de beaucoup que l'évolution que je viens d'esquisser à grands traits se soit produite partout à la fois et dans la même mesure. Sur certains points du continent, le fond primitif dû à l'élément négrière se montra presque rebelle à toute influence extérieure, linguistiquement tout au moins ; ailleurs l'influence du génie nègre, tout en se faisant sentir, ne fut que partielle, tandis qu'en d'autres régions elle fut si forte que l'influence méditerranéenne n'est pas encore parvenue à l'entamer.

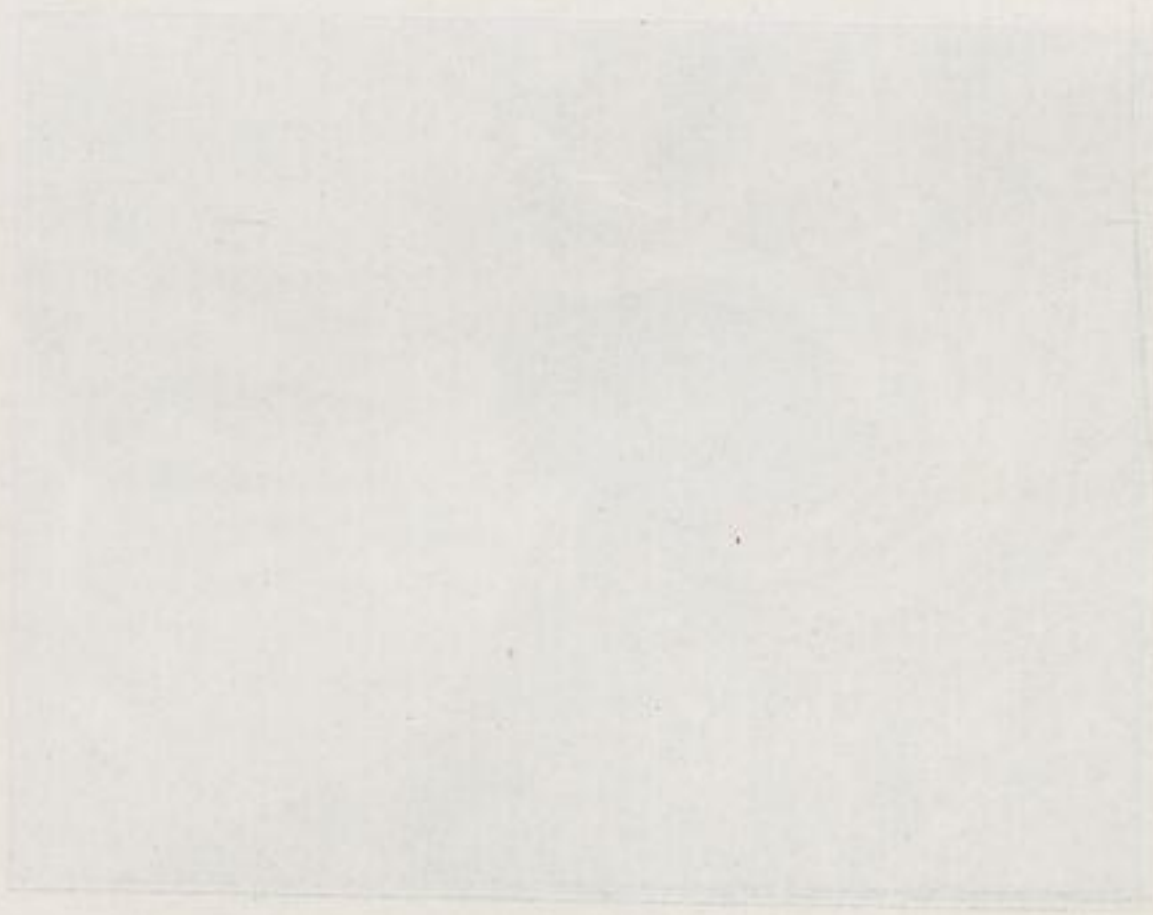
Aussi, à l'heure actuelle, trouvons-nous des témoins, bien vivants encore,



Peul.
(Cliché du Laboratoire du Muséum.)



Chef Baga de Koba (Guinée Française).
(Cliché Maclaud.)



de tous les stades de cette longue évolution, sauf peut-être du stade primitif purement négrière, encore que le dernier mot ne soit pas dit à cet égard.

Quoi qu'il en soit, les langues africaines parlées de nos jours peuvent se répartir, dans l'état actuel de nos connaissances, en huit catégories que je vais énumérer ci-après. Pour la nomenclature détaillée des langues et dialectes de l'Afrique Française et l'indication des pays où ils se parlent ou des peuples et tribus qui les parlent, je prie le lecteur de se reporter au tableau qui termine cette esquisse.

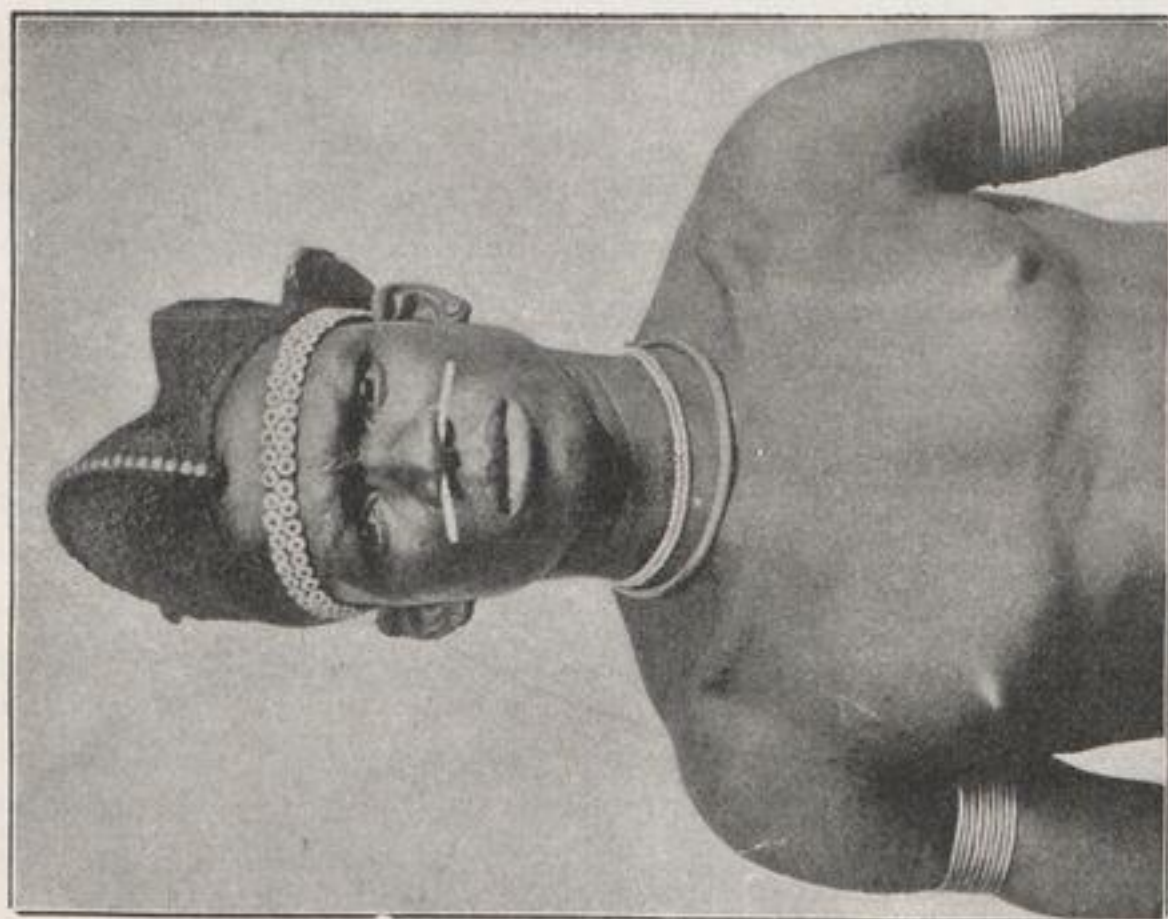
1° *Langues méritant encore l'appellation de langues isolantes* (ou juxtaposantes) *quoique possédant déjà une certaine tendance à évoluer vers l'agglutinisme.* — Cette catégorie, qui est sans doute celle se rapprochant le plus du parler primitif de l'Afrique négrière, est représentée dans nos possessions par deux groupes linguistiques : celui des langues que j'appelle *lagunaires* parce qu'elles sont parlées sur les lagunes ou à proximité des lagunes de la Côte d'Ivoire, et celui des langues *gan-éhoué* parlées à l'extrémité sud-est de la Côte d'Or anglaise (Accra et Addah), dans le bas Togo allemand et dans notre Dahomey. La tendance vers l'agglutinisme s'y manifeste par l'emploi de préfixes et de suffixes en nombre d'ailleurs restreint, dont la plupart, pouvant s'employer à l'état isolé, ne constituent pas encore des éléments d'agglutination absolument nets.

2° *Langues réellement agglutinantes quoique faisant largement usage encore du procédé isolant et ne possédant pas de classes de noms.* — Cette seconde catégorie, correspondant au deuxième stade de l'évolution vers le système proprement négre, paraît être représentée dans nos colonies par deux groupes, géographiquement très éloignés l'un de l'autre : celui des langues *agni-tchi* de la Côte d'Ivoire (répandu aussi à la Côte d'Or anglaise), et celui des langues que j'appelle *oubanguiennes* parce que leur domaine est compris d'une façon générale le long de l'Oubangui, entre le bassin du Chari et celui du haut Nil (langue banda entre autres).

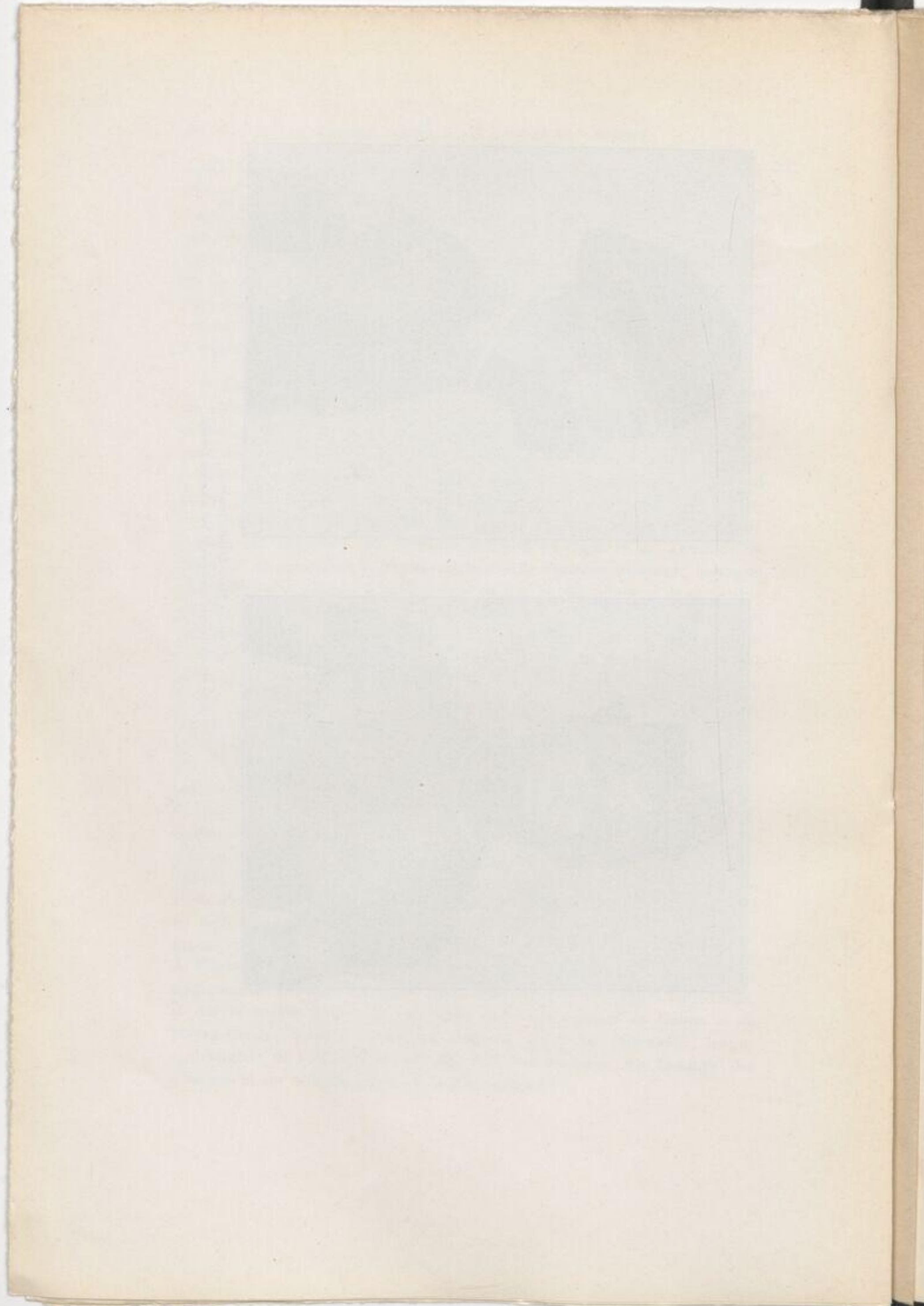
3° *Langues agglutinantes faisant encore largement usage du procédé isolant, mais ayant évolué déjà vers le système des classes et distinguant différentes classes de noms par le moyen de désinences vocaliques distinctes ou de préfixes et de quelques pronoms spéciaux, et caractérisées d'autre part par l'emploi de tons musicaux.* — Cette troisième catégorie, marquant, par des systèmes très particuliers, le passage du domaine négrière au domaine proprement négre, est représentée par deux groupes linguistiques : l'un, celui des langues *krou* ou langues des Kroomen, répandu au Liberia et dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, procède par désinences vocaliques pour la distinction des classes de

noms; l'autre, celui des langues du *Bénin-Niger* (yorouba, édo ou bénin, ibo, idjo, efik, etc.) parlées au Lagos et dans le delta du Niger, procède par préfixes. Entre autres phénomènes singuliers, les langues de ces deux groupes ont ceci de commun qu'elles possèdent des tons musicaux, indépendants de l'accent proprement dit. Ainsi les langues krou distinguent certains pronoms les uns des autres (par exemple ceux de la 1^{re} et de la 2^e personne du singulier) simplement par une variation dans l'intonation musicale : *e*, prononcé sur une note haute, signifie « moi », tandis que, prononcé sur une note basse, il signifie « toi ».

4^o *Langues franchement agglutinantes possédant à l'état parfait le système des classes de noms, avec un pronom spécial pour chaque classe.* — Cette quatrième catégorie, qui mérite plus que toute autre, à mon avis, le nom de catégorie des langues nègres, étend son domaine sur une portion considérable du continent africain, sur la moitié de l'Afrique noire à peu près. Elle comprend quatre groupes linguistiques d'importance inégale : le groupe *peul* ou *sérère-peul*, répandu dans nos colonies du Sénégal, du Haut-Sénégal-Niger, de la Guinée, du Dahomey, du Territoire militaire du Niger et du Territoire du Tchad, et en outre dans la Nigeria anglaise et le Kamerun allemand ; la langue principale de ce groupe, le peul (*poular* ou *foulfouldé*), offre ceci de particulier que, tout en ayant été adoptée par des gens de race noire (les Toucouleurs notamment), elle est l'idiome de gens (les *Foulbé*) qui ont d'indéniables attaches avec la race blanche et pour lesquels elle ne constitue vraisemblablement qu'une langue d'emprunt, d'emprunt très ancien dû sans doute au contact prolongé des premiers Peuls, avant leur dispersion à travers l'Afrique, avec les Sérères ou tout au moins avec les ancêtres des Sérères actuels, habitants primitifs du Fouta sénégalaïs et d'une partie de la Mauritanie et du Hodh ; — le groupe des langues que j'appelle *guinéennes-côtières*, répandu le long ou à proximité de la côte depuis le Sénégal jusqu'au Liberia (où il compte la langue des Gola ou Gora), avec des solutions de continuité dues aux infiltrations mandé, et représenté jusqu'à la Côte d'Ivoire par la langue des Adioukrou du district de Dabou ; — le groupe des langues appelées *semi-bantou*, parlées à l'est du delta du Niger, ainsi d'ailleurs que dans l'île de Fernando-Po, groupe qui, par conséquent, n'intéresse pas le domaine colonial de la France ; — enfin l'immense groupe des langues *bantou*, qui s'étend depuis une ligne irrégulière passant un peu au nord de l'Equateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien, en excluant seulement de ce vaste territoire l'îlot constitué par les langues hottentotes, et qui se trouve largement représenté dans nos colonies du Gabon et du Moyen-Congo, étendant même son domaine, grâce au *kissouahili*, langue commerciale de l'est africain, et à des dialectes connexes, sur l'archipel des Comores et sur certains points de la côte malgache.



Fang du Haut-Ivindo (Gabon).
(Cliché Mission Cottes, communiqué par la maison Leroux).



De ces quatre groupes, le premier seul use de suffixes pour distinguer les classes de noms les unes des autres et ne fait jamais usage de préfixes ; par contre, il modifie parfois la consonne initiale de la racine selon les classes, affectant la constrictive à certaines classes et l'occlusive à certaines autres (exemple : *rawandou* « chien », *dawangel* « petit chien »). Les trois autres groupes usent au contraire de préfixes pour distinguer les classes de noms, mais ils n'en usent que pour cet objet et, dans tous les autres cas, notamment pour obtenir des formes verbales dérivées, ils se servent de suffixes absolument comme le groupe peul ; ils modifient aussi parfois dans certains cas l'une ou l'autre des consonnes radicales, selon des alternances régulières. La nature et l'emploi des pronoms de classes sont en général identiques dans les quatre groupes.

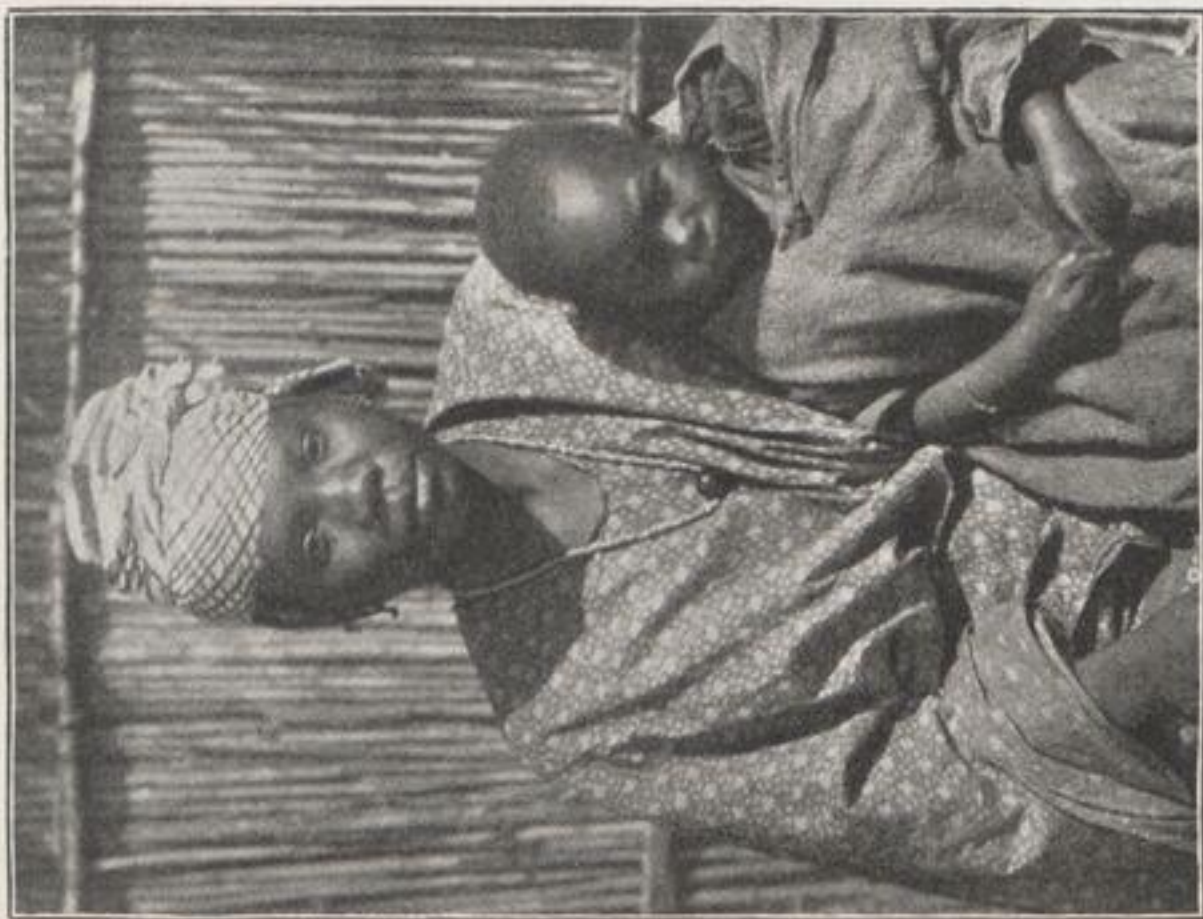
5° *Langues agglutinantes distinguant encore les classes de noms par des affixes distincts, mais ayant perdu ou tendant à perdre l'usage des pronoms de classes.* — Cette cinquième catégorie, fort importante également, comprend quatre groupes linguistiques dont le premier est localisé dans notre colonie du Sénégal et le dernier au sud du Kordofan, et dont les deux autres, absorbant la majeure partie des territoires inscrits dans la boucle du Niger, chevauchent de notre colonie du Haut-Sénégal-Niger sur notre colonie de la Côte d'Ivoire (second et troisième groupes) et sur celle du Dahomey ainsi que sur la Côte d'Or anglaise et le Togo allemand (troisième groupe). Le premier groupe ne renferme qu'une langue, le *ouolof*, caractérisée principalement par son système particulier de détermination ; — le second ne renferme aussi qu'une langue, mais subdivisée en de nombreux dialectes, le *sénoufo* ; — le troisième groupe, que j'appelle groupe des langues *voltaïques* parce que son domaine correspond à peu près aux plateaux et aux vallées des branches supérieures de la Volta, comprend au contraire de multiples sous-groupes dont certains renferment chacun plusieurs langues ; ce troisième groupe, par le nombre de ses ressortissants, est l'un des groupes linguistiques les plus importants de l'Afrique Occidentale française et y vient sans doute au deuxième rang, après le groupe des langues mandé dont il sera parlé tout à l'heure et avant le groupe peul ; — le quatrième groupe enfin, que j'appelle groupe *nubien*, renferme quelques langues, très peu connues encore, parlées au sud du Kordofan dans le Dar-Nouba (talodi, eliri, kanderma, etc.) ; ce groupe est le seul à distinguer les classes de noms au moyen de préfixes, les trois autres ne faisant usage que de suffixes. (Voir l'étude de F. Bork intitulée *Zu den neuen Sprachen von Süd-Kordofan*, in *Zeitschrift für Kolonialsprachen*, Band III, Heft 2, 1912-13 ; ces langues nubiennes se distinguent nettement de celle étudiée par Léo Reinisch sous le nom de *nuba*.)

A part la disparition des pronoms de classes, disparition qui n'est pas com-

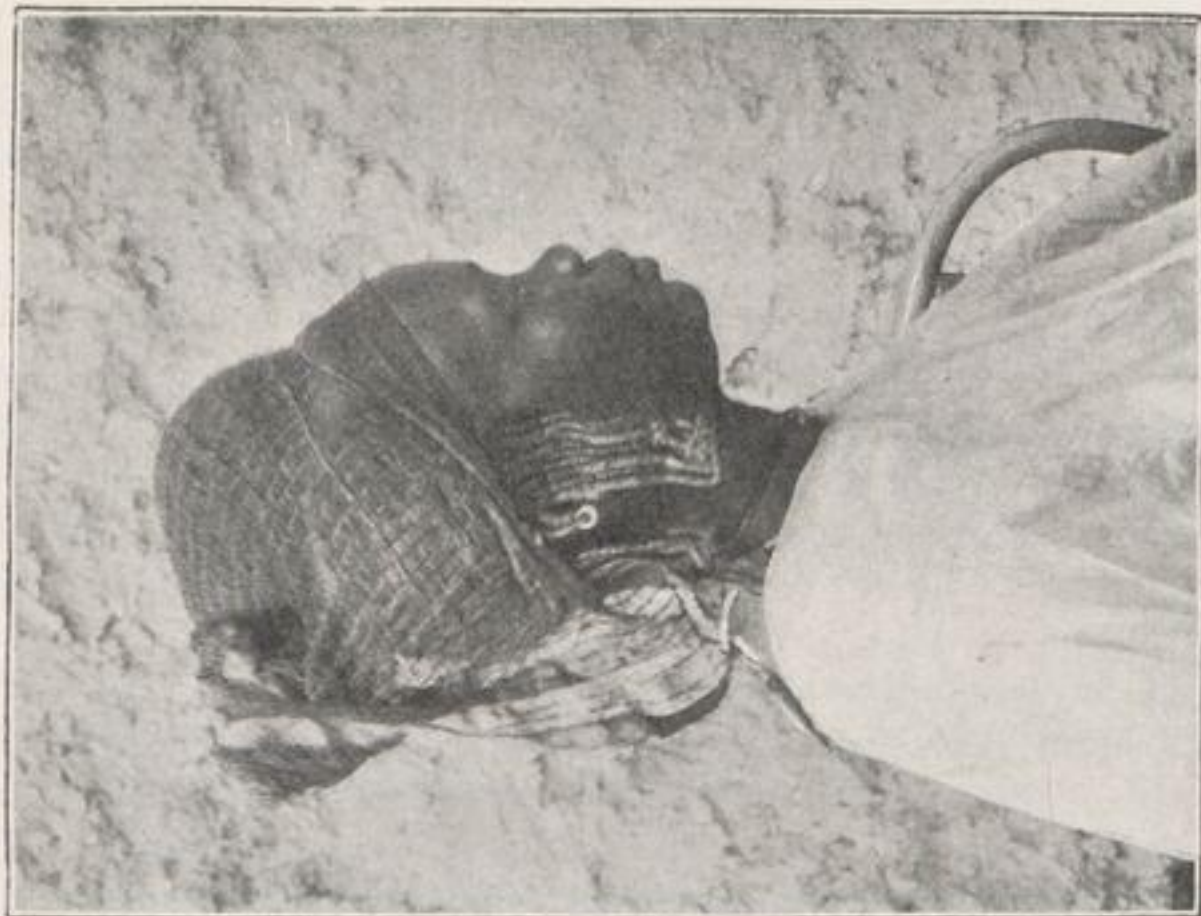
plète encore d'ailleurs dans certaines langues voltaïques (sous-groupe gourounsi notamment), le système général des idiomes de cette cinquième catégorie ne diffère pas de celui des idiomes de la catégorie précédente. On peut du reste constater, dans quelques langues ou dialectes des groupes peul, guinéen-côtier, semi-bantou et bantou, une tendance à la disparition des pronoms de classes : le peul tend à faire un usage de plus en plus abusif du pronom de la classe humaine, et il en est de même dans certains parlers bantou et principalement dans des langues commerciales qui se développent en pays bantou, telles que le bangala. Il est donc permis de dire que la ligne de démarcation entre la 4^e et la 5^e catégories devient de moins en moins nette.

6^e *Langues agglutinantes procédant par suffixes et plus rarement par préfixes, mais ayant perdu complètement la notion des classes de noms.* — Cette sixième catégorie se distingue de la deuxième en ce que celle-ci ne renferme que des radicaux monosyllabiques, semble-t-il, ce qui tendrait à prouver qu'elle est encore voisine du type isolant et n'a jamais possédé d'affixes de classes, tandis que la sixième catégorie, à côté de radicaux monosyllabiques provenant de la chute de l'affixe de classe, possède de nombreux radicaux dissyllabiques très probablement issus d'une racine monosyllabique et d'un ancien affixe de classe, celui-ci ayant perdu toute valeur et se trouvant actuellement incorporé au mot lui-même. (Exemple : mandingue du Nord *dougou* « sol », provenant d'une racine *dou* et d'un ancien suffixe de classe *gou*, à côté de mandingue du Sud *dou*, signifiant « sol » à lui seul et dans lequel le suffixe a complètement disparu.)

Cette catégorie comprend, sauf rectification, six groupes linguistiques fort importants, tous répandus à proximité de la lisière méridionale du Sahara et parlés par des populations dites « négroïdes », ayant reçu plus ou moins l'empreinte méditerranéenne dès une époque fort reculée. Ces six groupes sont, en allant de l'ouest à l'est : le groupe des langues *mandé*, subdivisé lui-même en trois sous-groupes et constituant, par le nombre de ses ressortissants, le groupe linguistique le plus considérable de l'Afrique Occidentale française ; son domaine s'étend sur le sud et l'ouest de notre colonie du Sénégal, sur le nord de nos colonies de la Guinée et de la Côte d'Ivoire et sur plus de la moitié de notre colonie du Haut-Sénégal-Niger, ainsi que sur une partie de la Gambie anglaise, de la Guinée portugaise, du Sierra-Leone et du Liberia ; — le groupe *songaï*, ne renfermant qu'une langue, laquelle est parlée tout le long de la vallée nigérienne depuis Dienné en amont jusqu'au haut Dahomey en aval et, remarquable par sa simplicité et ses nombreux emprunts aux principales langues voisines, est devenue un idiome commercial dont la fortune a été et est encore extraordinaire ; il n'est pas impossible qu'il faille rattacher le *songaï* au même groupe que les langues *mandé* ; — le groupe des langues *tchadiennes*,



Femme Ouolof du Cayor (Sénégal).
(Cliché du Laboratoire du Muséum.)



Femme Bambara.
(Cliché du Laboratoire du Muséum.)

répandues des deux côtés du Tchad et au nord-est du lac jusqu'aux frontières méridionales de la Tripolitaine, dans le Territoire militaire du Niger (Mounio, Manga, etc.) et dans le Territoire du Tchad (Kanem, Borkou, Tibesti, etc.), ainsi que dans la Nigeria du Nord et le Kamerun (Bornou); — le groupe des langues *nilo-tchadiennes*, parlées depuis le Logone et le Chari (avec le baguirmien) jusqu'aux affluents occidentaux du haut Nil (avec le bongo); — le groupe encore mal connu des langues *ouadaïennes*, auquel il sera sans doute nécessaire de donner un autre nom et peut-être une autre place lorsque nous serons mieux documentés à son égard; — enfin le groupe des langues *nilotiques* parlées dans le bassin supérieur du Nil, au delà et en dehors de la zone française (chillouk, dinka, etc.).

7° *Langues procédant encore en partie du type agglutinant* (au moyen de préfixes et de suffixes), *mais y ayant ajouté le procédé de la flexion, principalement pour distinguer les genres et les nombres dans les noms*. — Dans cette septième catégorie, qui renferme encore des préfixes et suffixes ressemblant étrangement aux préfixes bantou et aux suffixes peuls ou voltaïques, l'influence méditerranéenne — égypto-libyque très vraisemblablement — se révèle d'une façon manifeste, notamment par certains pronoms et certaines particules et par la distinction d'un masculin et d'un féminin, distinction qu'on ne rencontre dans aucune des catégories précédentes. Elle ne renferme qu'un seul groupe, que j'appelle groupe des langues *nigéro-logonaises*, parce que son domaine s'étend approximativement du bassin nigérien (avec le haoussa) jusqu'au bassin du Logone (avec le mousgou), allant de notre Territoire militaire du Niger, à travers la Nigeria anglaise et le Kamerun allemand, jusqu'à la lisière occidentale de notre Territoire du Tchad. Une seule langue de ce groupe, le *haoussa*, présente au point de vue français une importance réelle, mais cette importance est très considérable. Bien que la plus grande partie du domaine propre de la langue haoussa soit située dans la Nigeria anglaise, les facultés migratrices et les entreprises commerciales de la population haoussa ont contribué à répandre son idiome en maints pays occupés par la France: c'est aujourd'hui la langue dominante dans le Territoire militaire du Niger et il est également parlé sur nombre de marchés de la partie orientale de la boucle du Niger, du nord du Dahomey et de la région de la Sanga par où passe la frontière ouest de notre Afrique Equatoriale.

8° *Langues à « clicks »*. — Aux sept catégories qui précèdent, il convient d'en ajouter une huitième, très spéciale, mais dont le domaine est étranger à notre empire colonial. Je veux parler de celle des langues *hottentotes* (nama, korana, etc.) parlées à la fois par les Hottentots et par les négrières sud-africains dits Bushmen ou Bosjiman. Je m'excuse de ne pas lui assigner la

place qui lui revient dans l'ensemble des parlers africains, mais, d'une part, la documentation que je possède relativement à ces langues me paraît insuffisante pour me permettre de leur donner la place qui leur conviendrait ; d'autre part, elles présentent des caractères phonétiques très spéciaux, en raison des « clicks » ou articulations particulières qu'elles possèdent et qui se distinguent de tous les phonèmes usités dans les autres catégories africaines, du moins à ce qu'il semble.

LANGUES AFRO-ASIATIQUES.

Ces langues, bien que procédant surtout, comme les langues africaines, du type agglutinant, se distinguent nettement de celles-ci d'abord par la nature de leurs racines, dont la plupart ne renferment à proprement parler que des consonnes, ensuite par le fait qu'elles ont recours, non seulement à des préfixes et à des suffixes, mais aussi à des infixes, procédé inconnu aux parlers proprement africains. Elles s'en distinguent encore par bien d'autres caractères, notamment par la distinction des genres masculin et féminin, passée en partie seulement à la septième des catégories des langues africaines, et par leur système de conjugaison, qui comporte des formes verbales différentes selon les nombres et les personnes, indiquant celles-ci, non par l'emploi de pronoms sujets ainsi que la chose a lieu dans toutes les langues africaines, mais au moyen d'affixes spéciaux ou de semi-flexions.

Les langues de cette nature actuellement parlées en Afrique peuvent se répartir en trois groupes :

1° le *groupe sémitique*, représenté : d'une part par les divers dialectes *arabes* parlés en Égypte, en Tripolitaine, et, en ce qui concerne l'Afrique Française, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, en Mauritanie, dans le Hodh et la région de Tombouctou, dans le territoire du Tchad, puis, à titre de langue commerciale, à la côte des Somalis et aux Comores ; — d'autre part par l'*amharique*, le *tigrā* ou tigré, le *harrari*, et quelques autres idiomes sémitiques parlés en Abyssinie ;

2° le *groupe hamito-berbère*, représenté par le *kabyle*, le *rifain*, le *chleuh* et de nombreux dialectes berbères parlés, en outre de ceux-là, en Tunisie, en Algérie et au Maroc, ainsi que par le *tamacheq* des Touareg et le *zénaga* encore usité aujourd'hui chez quelques tribus de la Mauritanie ;

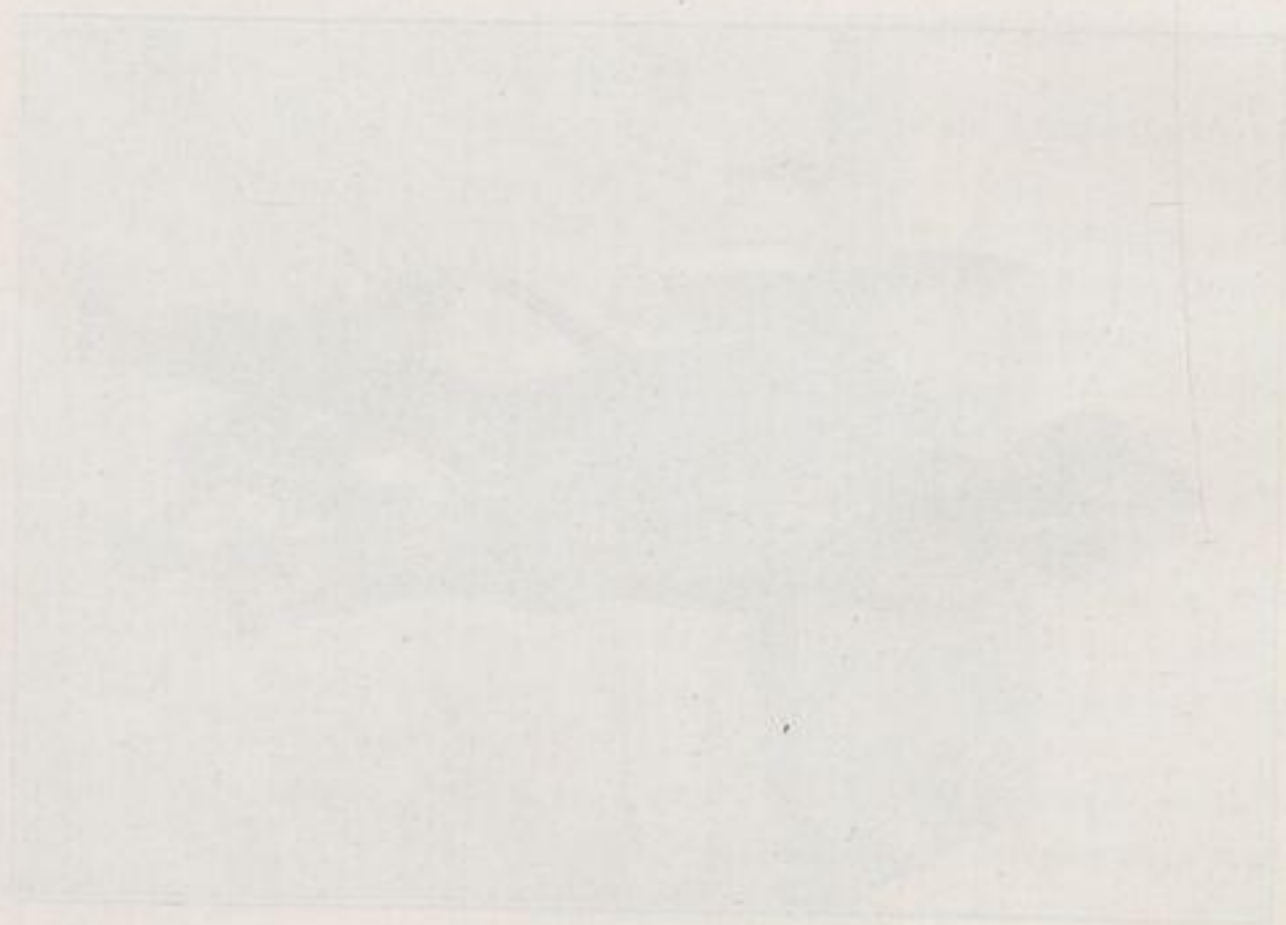
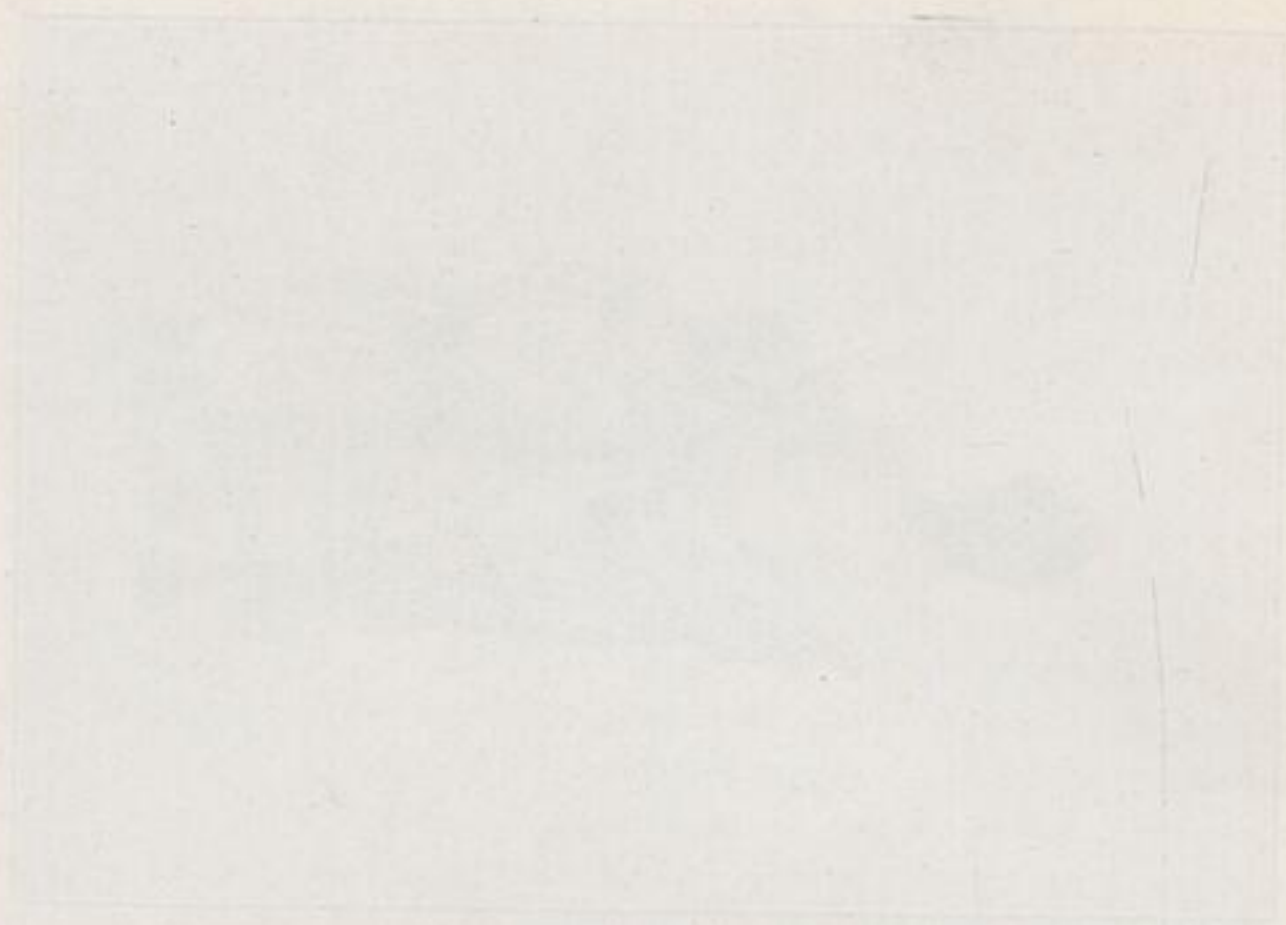
3° le *groupe hamito-kouchitique*, représenté dans notre colonie de la côte des Somalis par l'*afar* des Danakil et par le *somali*, et, dans les pays voisins, par le *bedja*, le *galla*, le *massaï*, etc.



Femmes Lobi de Gaoua (Haut-Sénégal-Niger).
(Cliché Delafosse.)



Femme Soussou de Conakry.
(Cliché Maclaud.)



LANGUE MALAYO-AFRICAINE.

Il semble bien probable qu'à une époque très ancienne Madagascar fut habitée par une population identique à celle de la côte orientale d'Afrique qui lui fait face, c'est-à-dire par une population nègre parlant une langue du groupe bantou. Indépendamment et en dehors des apports répétés qu'a fournis jusqu'à nos jours le Mozambique à la Grande Ile, on retrouve des traces de cette ancienne population nègre dans le type physique d'un grand nombre des Malgaches actuels, surtout dans les portions occidentale et méridionale de Madagascar, et on retrouve aussi les traces d'une langue bantou primitive dans beaucoup de vocables usités aujourd'hui encore dans les divers dialectes malgaches, particulièrement pour désigner tout ce qui a rapport à la terre.

Cependant, dès une époque très reculée, des immigrations venues de Malaisie et sans doute d'autres régions océaniques vinrent modifier profondément le type anthropologique des habitants et finirent par substituer aux parlers bantou primitifs des idiomes d'une toute autre nature, bien qu'appartenant également au type agglutinant, et nettement apparentés aux langues dites malayopolynésiennes.

Enfin la conquête hova réussit à établir dans la majeure partie de l'île une sorte d'unité linguistique aussi bien qu'administrative et il se créa ainsi une *langue malgache*, très voisine du malais, quoique dotée d'un certain caractère africain auquel l'élément bantou primitif n'a pas été étranger, et se subdivisant en un grand nombre de dialectes (hova, sakalava, bara, etc.).

LANGUES AFRO-EUROPÉENNES.

Les relations qui existèrent de tout temps entre l'Europe méditerranéenne et l'Afrique du Nord et celles qui, à partir du xv^e siècle, s'établirent entre les peuples navigateurs de l'Europe occidentale et méridionale et les populations des côtes occidentale et orientale de l'Afrique ne furent pas sans contribuer à la formation de parlers nouveaux et assez hétérogènes : dans cette formation, c'est l'Europe qui fournit en majeure partie le vocabulaire, tandis que la grammaire et surtout la syntaxe demeurèrent en général celle des pays où se développèrent ces idiomes.

C'est ainsi que se constituèrent le *sabir* de la côte barbaresque, le *petit-nègre* de nos colonies d'Afrique occidentale et équatoriale, le *broken-English* de la côte occidentale et des colonies anglaises, le *créole portugais* de Boulam, du Dahomey, de l'Angola, du Mozambique, le *créole français* de la Réunion et de Maurice, etc.

Pour être complet, il me faudrait mentionner encore les langues proprement européennes ayant conquis droit de cité dans les régions susceptibles d'une véritable colonisation, telles que le *Cape-Dutch* ou hollandais du Cap parlé par les Afrikanders du Natal, les Burghers de l'Orange et les Boers du Transvaal, l'anglais de la colonie du Cap, l'anglo-américain des Libériens, l'espagnol des Canaries, le français d'Algérie, etc.

LANGUES INTERNATIONALES

L'extrême multiplicité des idiomes, dans l'Afrique occidentale et équatoriale a conduit les indigènes qui se livrent au commerce et ceux qui, dans des buts divers, voyagent d'un pays à l'autre, à parler plusieurs langues. En fait, le nombre des Noirs polyglottes est considérable.

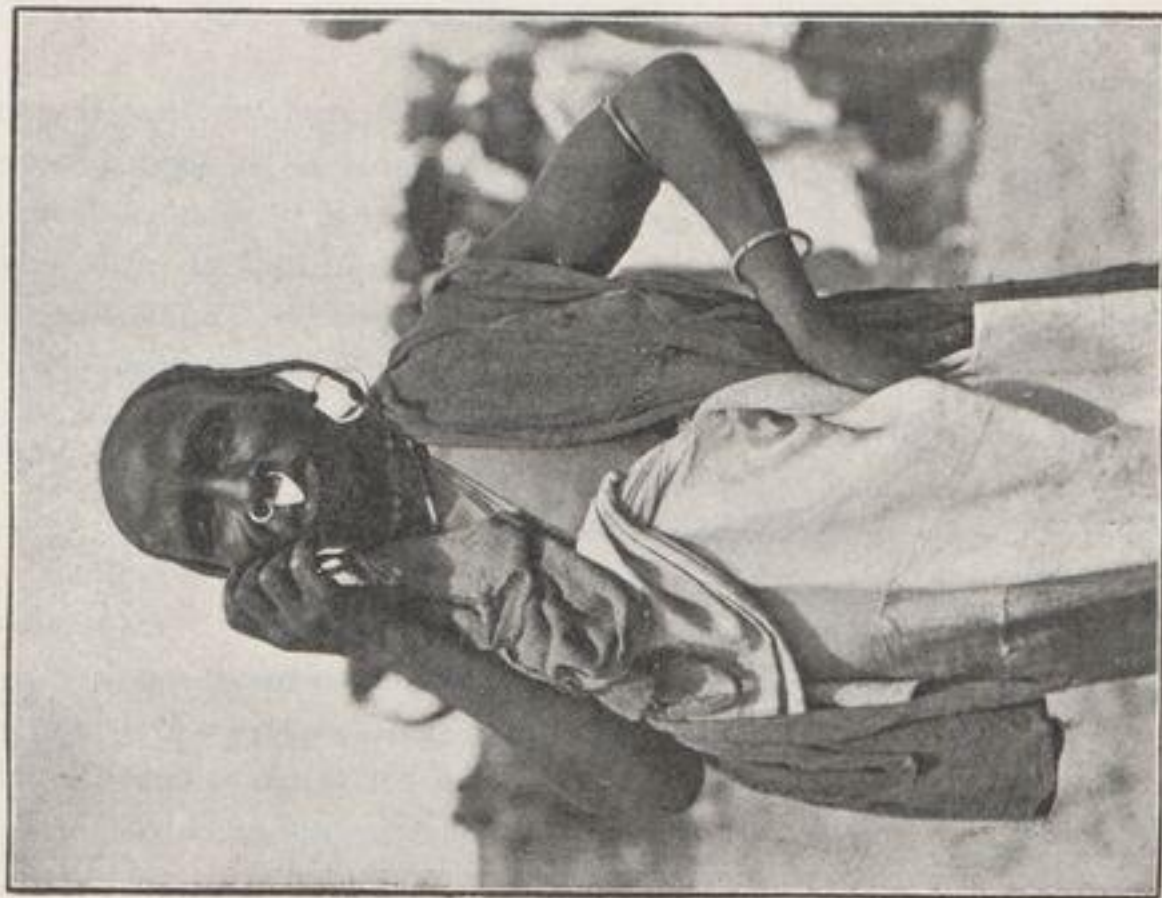
Les mêmes causes, jointes souvent à un autre motif provenant de la constitution de grands empires tels que les empires mandingue et songaï, ont favorisé le développement de certaines langues, qui se sont répandues en dehors de leur domaine particulier et qui, parlées en outre de leur langue maternelle par un grand nombre d'indigènes dont elles ne sont pas le parler propre, sont devenues en quelque sorte des idiomes internationaux.

Tel est l'*arabe* dans l'Afrique du nord et dans une grande partie du Territoire du Tchad ; tel est le *mandingue* avec ses principaux dialectes (mandingue propre ou malinké, dioula, bambara, selon les régions) dans le haut Sénégal, dans la haute Guinée, dans la haute Côte d'Ivoire et dans la majeure partie du Haut-Sénégal-Niger ; tel est le *songaï* tout le long du Niger, de Dienné jusqu'au Dahomey, et dans les régions avoisinantes ; tel est le *haoussa* dans le Territoire militaire du Niger ; tels sont, en Afrique Équatoriale, le *pongoué* au Gabon, le *bangala* au Moyen-Congo, le *sango* dans l'Oubangui-Chari ; tel est encore le *kissouahili* dans l'Afrique orientale et aux Comores.

LANGUES ÉCRITES.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des langues parlées. Les langues écrites — et par là j'entends seulement les langues écrites d'une façon courante par ceux qui s'en servent et non pas celles qui ne sont guère écrites que par les Européens qui les étudient ou qui en usent pour une propagande religieuse — les langues écrites, dis-je, ne sont pas nombreuses en Afrique.

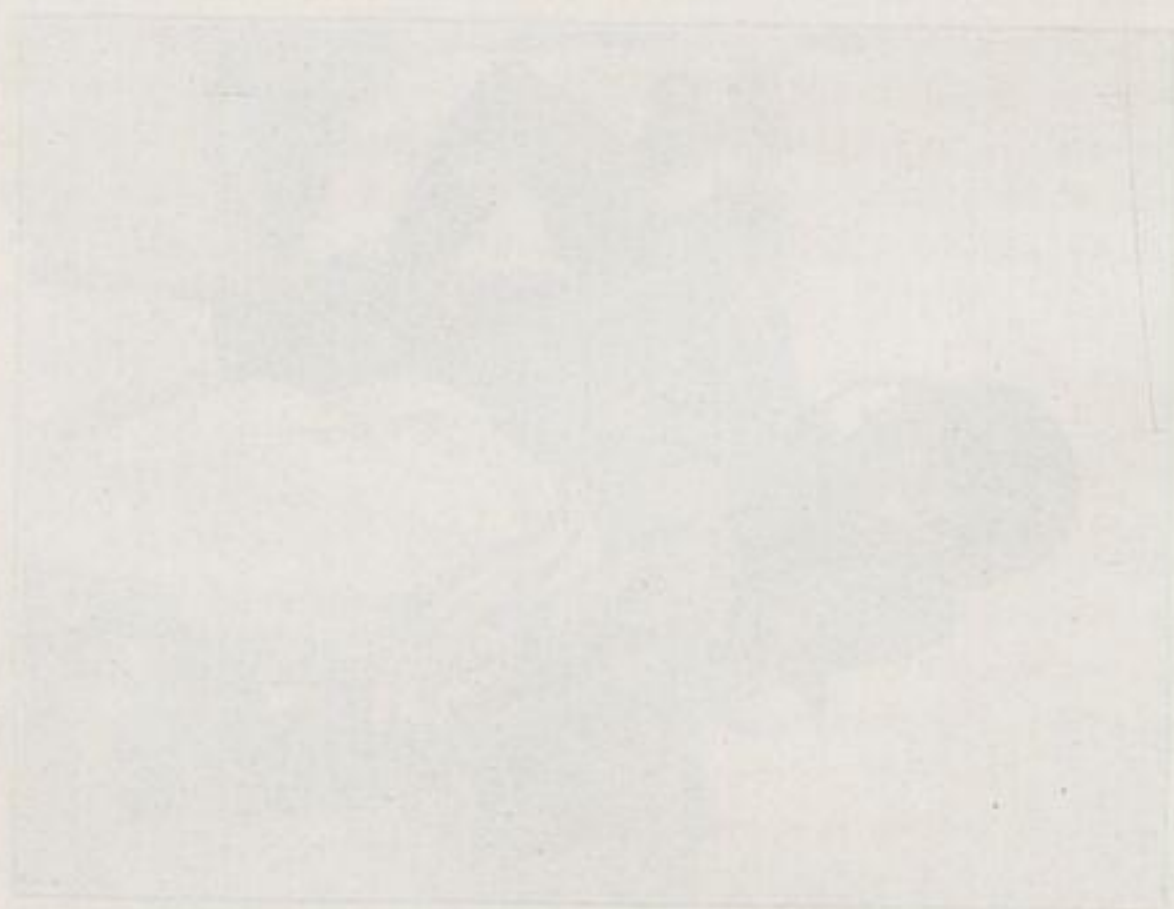
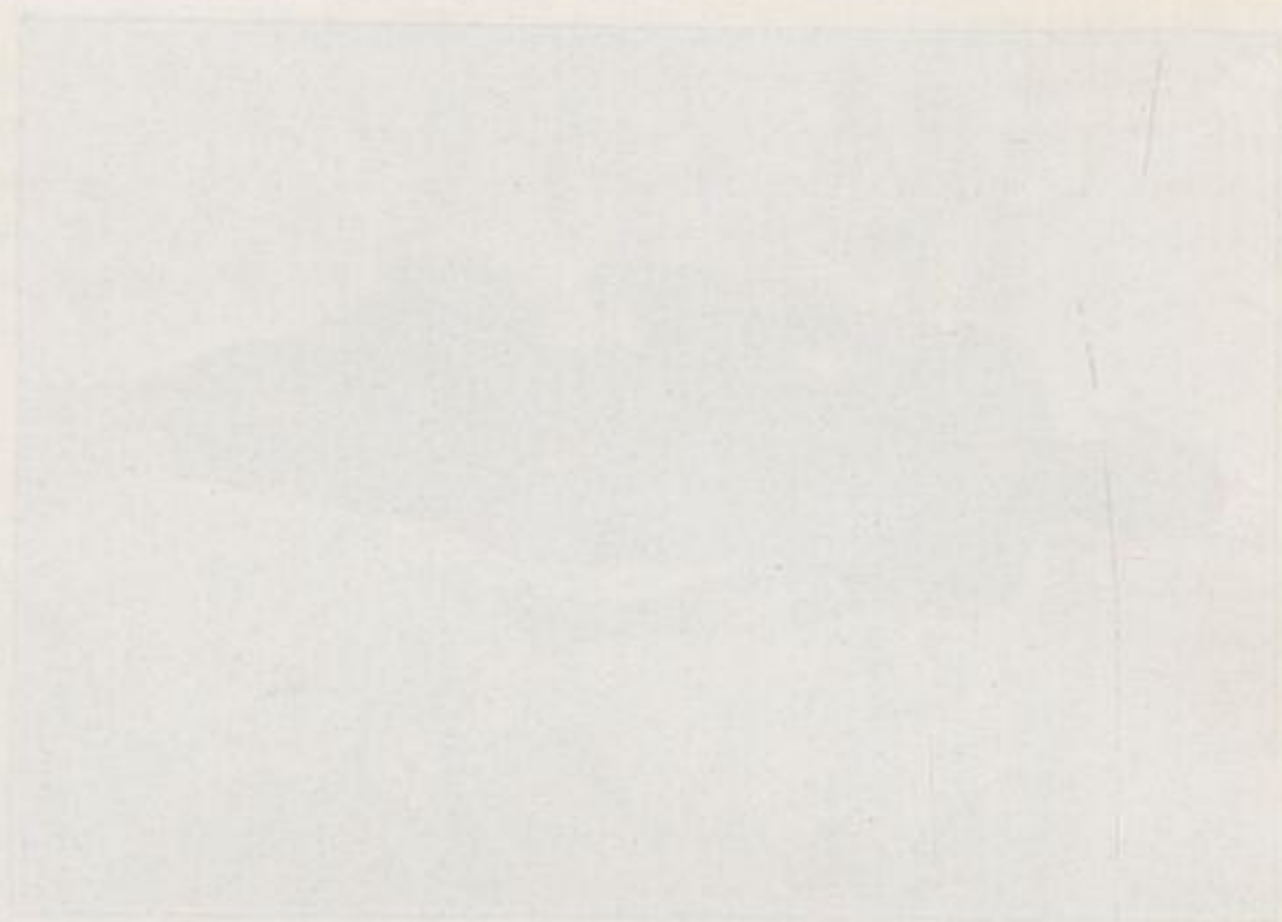
Parmi les langues proprement africaines, on n'en connaît actuellement que deux en possession d'un système d'écriture qui leur soit propre et qui ait été inventé par les indigènes eux-mêmes. C'est d'abord la langue *vaï* (du groupe



Femme Djerma de Yémi (Territoire du Niger).
(Cliché Lacombe.)



Kanouri ou Béribéri de Boultoum (Territoire du Niger).
(Cliché Lacombe.)



des langues mandé), parlée près de la côte sur la frontière du Sierra-Leone et du Liberia; elle s'écrit au moyen d'un alphabet syllabique comportant 260 caractères environ, créé de toutes pièces vers le commencement du XIX^e siècle à ce qu'on croit généralement. C'est ensuite une langue du Foubina (Kamerun), le *bamoum*, qui, d'après les communications d'un missionnaire allemand, aurait été mise depuis quelques années en possession d'un alphabet de création indigène, procédant du même système que l'alphabet vaï.

D'autres langues africaines s'écrivent cependant aussi, au moins occasionnellement, au moyen des caractères de l'alphabet arabe, parfois modifié à l'aide de points diacritiques et de signes vocaliques supplémentaires. Ces langues d'ailleurs ne sont, semble-t-il, qu'au nombre de trois : le peul, le haoussa et le kissouahili. De plus, il est à remarquer que, seuls, les lettrés musulmans sont en état d'user de ce procédé, que le système de notation d'une même langue varie selon les provinces et souvent selon les individus et qu'enfin les lettrés musulmans préfèrent, la plupart du temps, rédiger leurs écrits et leur correspondance en arabe plutôt que dans leur langue maternelle : il serait donc tout à fait exagéré de prétendre que le peul, le haoussa et le kissouahili méritent à proprement parler la qualification de langues écrites et surtout de langues littéraires.

J'en dirai autant des langues africaines que des catéchumènes, instruits par les missionnaires, écrivent au moyen de l'alphabet latin ; la chose a lieu quelquefois, mais à titre tout à fait exceptionnel, et les indigènes réellement instruits préfèrent employer, lorsqu'ils écrivent, la langue de leurs maîtres européens.

Il en est tout autrement des langues sémitiques qui, seules en Afrique, méritent vraiment — les langues européennes mises à part — la qualification de langues écrites et de langues littéraires, qu'il s'agisse de l'arabe ou de l'amharique. Cette dernière, qui use d'un alphabet spécial dit éthiopien, a son domaine restreint à l'Abyssinie, où elle est à la fois la langue religieuse (sous sa forme archaïque, le guééz), la langue des savants et la langue administrative. Quant à l'arabe écrit, qui a sur l'arabe parlé l'énorme avantage de ne pas varier ou de varier très peu d'une région à l'autre, il est répandu en Afrique, non seulement dans les pays où l'on se sert de l'arabe parlé, mais encore dans toutes les régions de langues non arabes où a pénétré l'islamisme : nombre de Noirs soudanais, tout à fait incapables d'ailleurs de soutenir une conversation en arabe, lisent et écrivent couramment, et souvent correctement, l'arabe ; ils s'en servent pour leur correspondance, ce qui leur permet d'entretenir des relations épistolaires avec des gens dont ils ne savent pas l'idiome, et ils rédigent même quelquefois dans cette langue des ouvrages qui ne manquent pas d'une certaine tenue littéraire.

Les langues hamito-berbères, bien qu'ayant possédé autrefois un alphabet

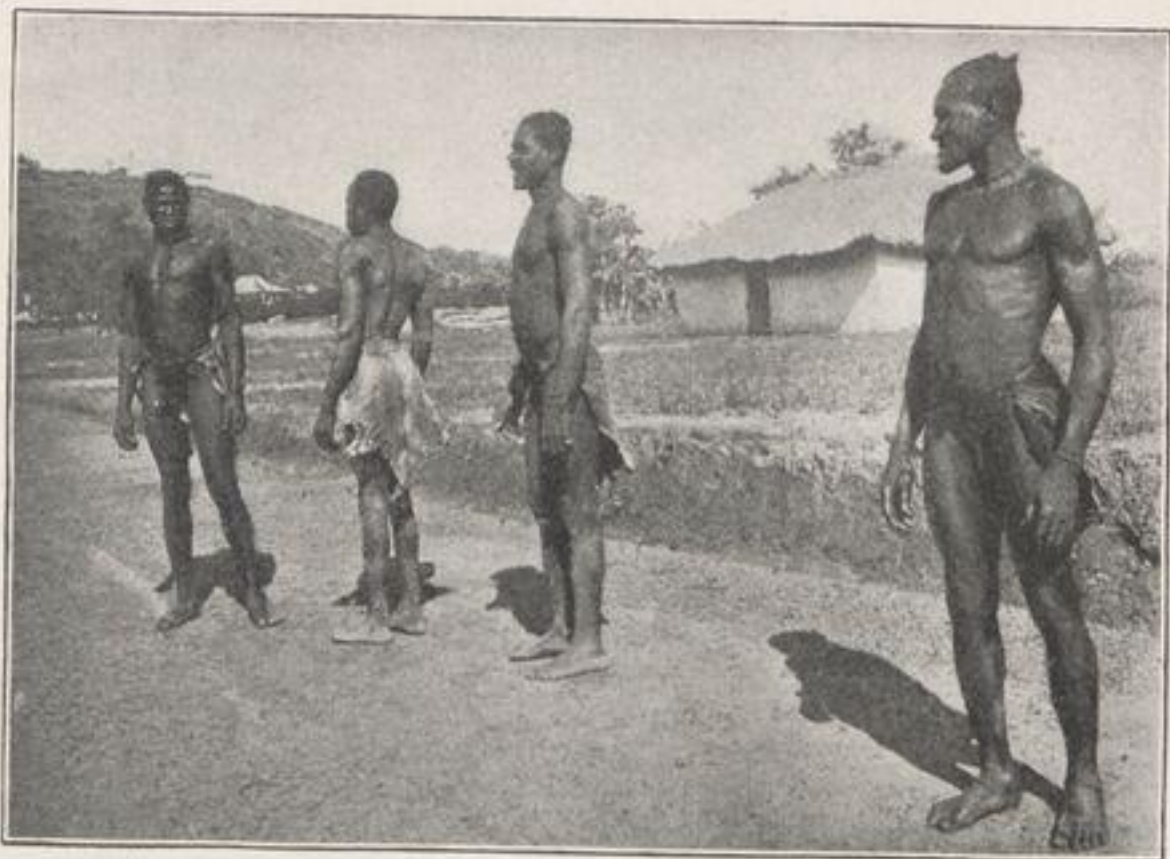
spécial qui nous est attesté par les inscriptions libyques et dont la trace a subsisté jusqu'à nos jours dans les *tifinagh* des Touareg, ne méritent pas plus actuellement le nom de langues écrites que les langues africaines. Les dialectes berbères d'Algérie, du Maroc et de Mauritanie sont exceptionnellement écrits au moyen de l'alphabet arabe et quelques rares Touareg rédigent des devises ou des pièces de vers en *tifinagh* à peu près indéchiffrables, mais, d'une façon générale, les langues berbères ne sont que des langues parlées.

Il en est de même des langues hamito-kouchitiques, bien que certains Galla vivant au contact des Abyssins fassent parfois usage de l'alphabet éthiopien pour transcrire leur langue propre.

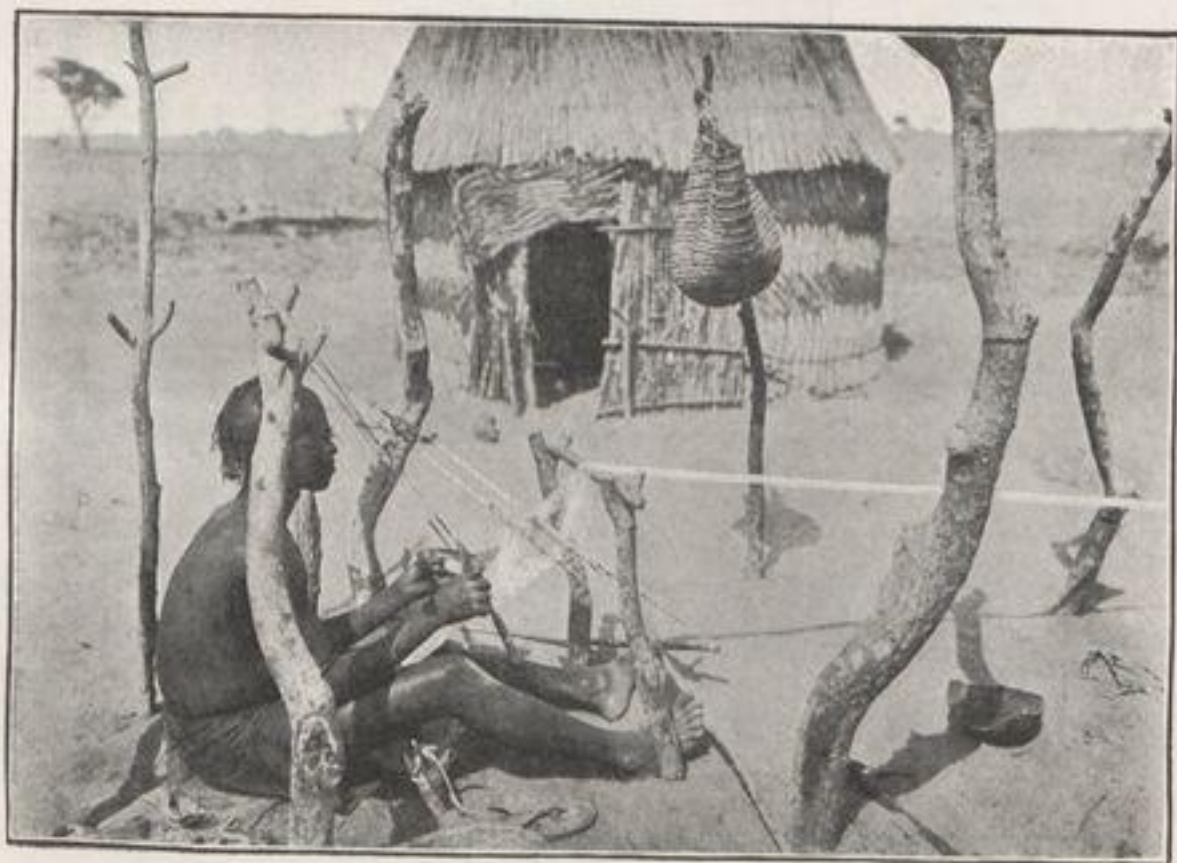
Je dois cependant mentionner le copte, langue uniquement religieuse, mais qui a l'avantage d'avoir conservé jusqu'à nos jours sous une forme écrite l'idiome, depuis longtemps éteint en tant que langue parlée, des anciens Égyptiens. Cet idiome, auquel sans doute il convient de réserver une place à part dans la famille des langues afro-asiatiques, présente un grand intérêt pour l'étude comparée des parlers africains.

La langue malgache, après avoir subi quelques essais de transcription en caractères arabes qui ne méritent guère de retenir l'attention, est devenue une langue écrite au cours des derniers siècles, depuis la conversion des Hova au christianisme, et, tout naturellement, elle a adopté l'alphabet latin. Assurément, la plupart des habitants de Madagascar sont complètement illettrés, mais on ne peut dénier cependant au malgache d'être une véritable langue écrite, possédant même une littérature, surtout administrative il est vrai, et des journaux.

Pour ce qui est des colonies françaises du continent, deux langues écrites seulement se trouvent en présence : l'arabe et le français. Le fait que l'arabe n'est connu que des musulmans et qu'il n'a pas — ou n'a plus — la reconnaissance officielle de l'administration tend à nous faire croire que le français deviendra de plus en plus la langue dont useront nos sujets indigènes, sinon pour parler, au moins pour écrire.



Sara-Dai (Territoire du Tchad).
(Cliché du docteur Bouilliez.)



Tisserand Haoussa du Damergou (Territoire du Niger).
(Cliché Lacombe.)

TABLEAU

DES LANGUES ET DIALECTES PRINCIPAUX PARLÉS DANS L'AFRIQUE FRANÇAISE

NOTA. — Le tableau qui suit renferme très certainement un grand nombre de lacunes et d'inexactitudes, surtout en ce qui concerne les idiomes de l'Afrique Équatoriale Française, sur lesquels nous possédons fort peu de renseignements circonstanciés. Je serai reconnaissant à mes lecteurs de vouloir bien me signaler les erreurs que j'aurai pu commettre, et de me mettre ainsi à même de les rectifier plus tard¹.

I. LANGUES AFRICAINES

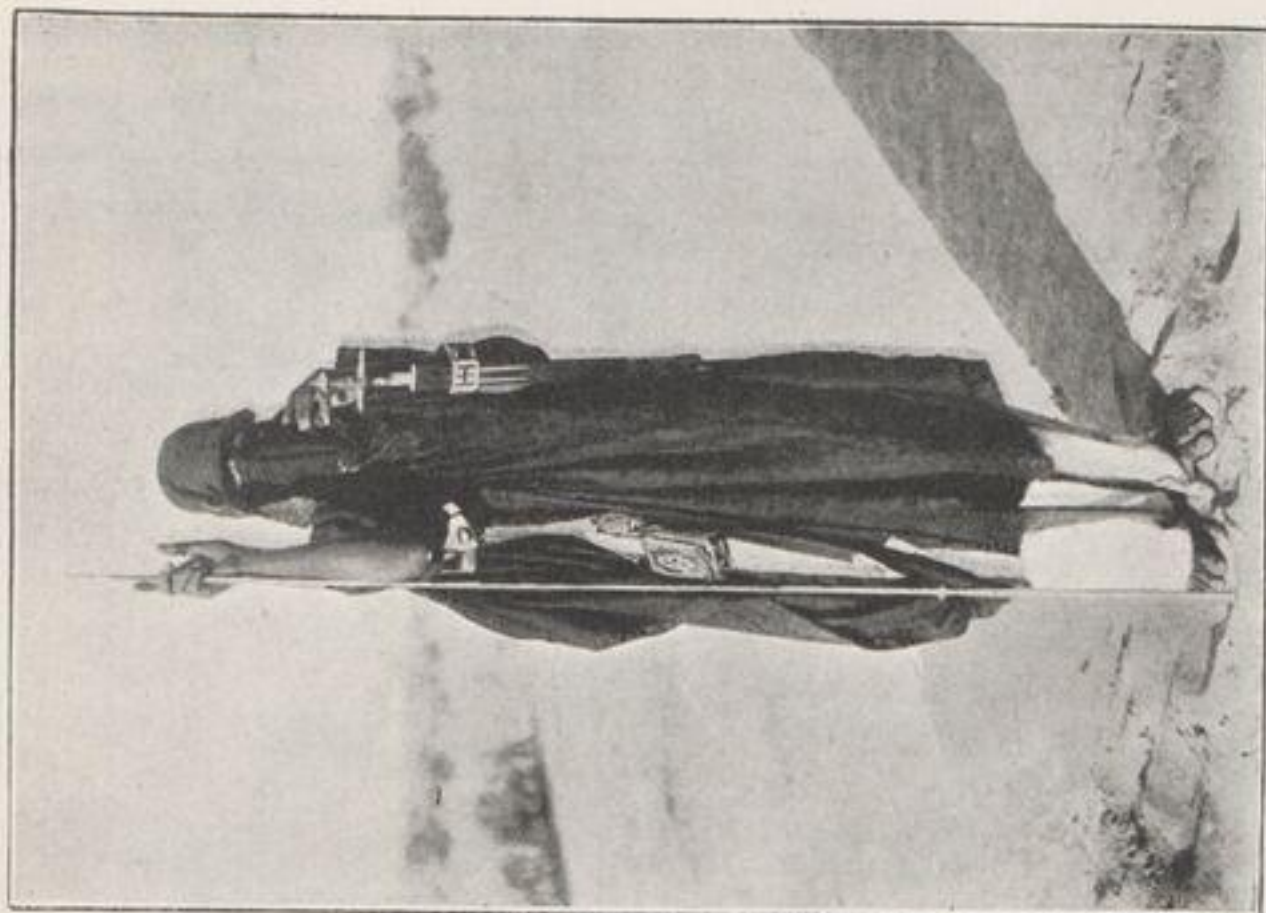
Catégories	GROUPES	SOUS-GROUPES	LANGUES	DIALECTES	PEUPLES OU TRIBUS	PROVINCES OU RÉGIONS	Colonies
1 ^{re}	Lagunaire	Oriental	Vétére		Vétére	Lagunes de Bas-sam et Assinie	CI
		"	Abouré		Abouré	Akapless	"
		"	Attie	Bodé	Attie-Bodé	Attie	"
		"	"	Neddin	Attie-Neddin	"	"
		Central	Ebrié	Kiama	Ebrié	Bingerville	"
		"	"	Mbato	Mbato	Lagune Potou	"
	Sud-ouest	"	Aladian		Aladian	Jacqueville	"
			Avikam		Brignan	Lahou	"
			Abé		Abé (Abbey)	Agboville	"
	Nord-ouest	"	Abigui		Abigui	Bessédi	"
			Ehoué	Ouatchi	Mina	Popo	D
			"	Ana	Ana	Nord de Popo	"
2 ^e	Gan-Ehoué	"	Fongbé	Fon, Adja, etc	Fon, Adja, etc	Dahomey propre	"
			Mahi	Mahi	Mahi	Région au nord d'Abomey	"
	Agni-Tchi	"	Agni	Baoulé	Baoulé	Bas et haut Baoulé	CI
			"	Ouré	Agba et Ouré	Nzi-Comoé	"
			"	Ngué	Mangofoué	Anno ou Mango	"
			"	Agni	Agni	Moronou, Indénié, Sanwi, etc.	"
		"	Bouressia	Bouressia et Arissyin	Bouressia et Apolloniens	Nougoua	"
	"	"	Zéma	Zéma	Apolloniens	Est d'Assinie et nombreuses colonies	"
	"	"	Tchi ou Kyi	Abron	Abron	Gaman ou Abron	"

1. Abréviations : S = Sénégal ; M = Mauritanie ; HSN = Haut Sénégal Niger ; TN = Territoire militaire du Niger ; G = Guinée ; CI = Côte d'Ivoire ; D = Dahomey ; Gab = Gabon ; MC = Moyen-Congo ; OC = Oubangui-Chari ; TT = Territoire du Tchad ; Mad = Madagascar ; Com = Comores ; CS = Côte des Somalis ; T = Tunisie ; A = Algérie ; Mar = Maroc.

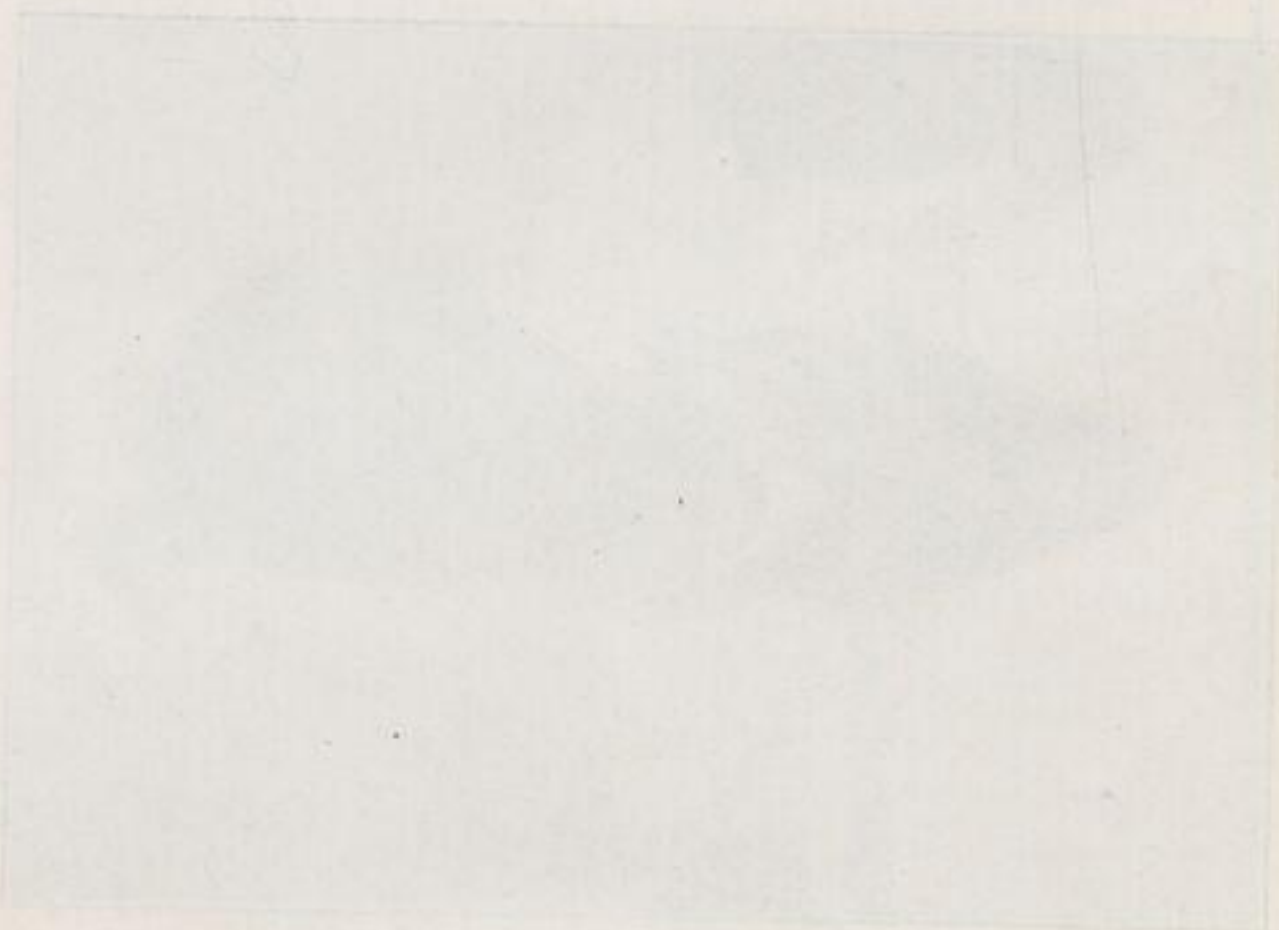
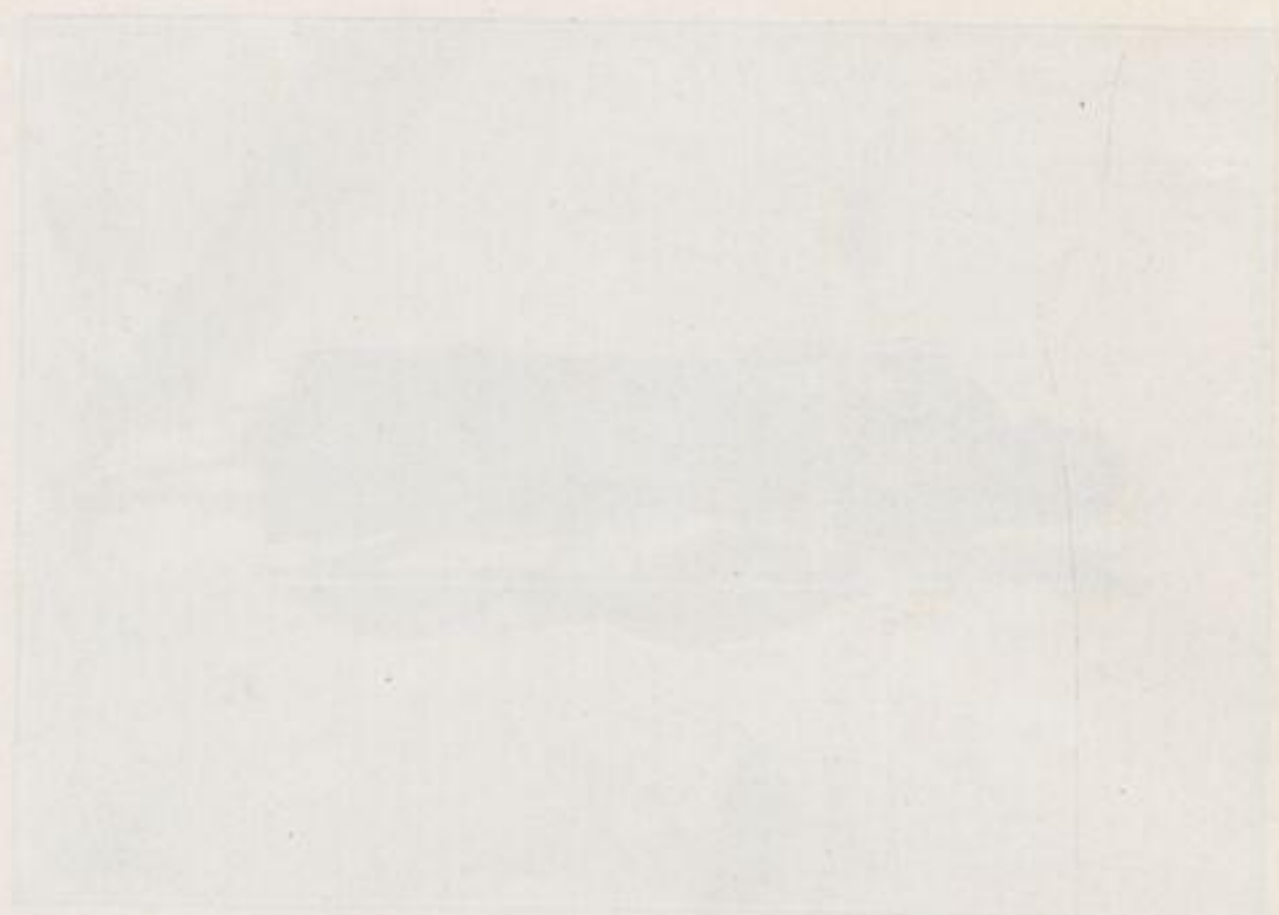
Catégories	GROUPES	SOUS-GROUPES	LANGUES	DIALECTES	PEUPLES OU TRIBUS	PROVINCES OU RÉGIONS	Colonies
»	Oubanguien	Banda	Banda	Ngapou	Ngapou	Mpoko et Haut-Chari	OC et MC
			"	Togbo	Togbo	"	"
			"	Ndi	Ndi	"	"
		" Banziri	"	etc.	etc.	"	"
			Banziri	Banziri	Banziri	Moyen Oubangui	"
			" Mondjombo	"	Bondjo	"	"
»	" Bana	" Bana	" Mbouaga	"	Mbouaga	Mpoko	"
			" Sango		Nombreuses populations	De l'Oubangui au Chari	"
			" Mandjia	Gbéa	Mandjia	De l'Oubangui à l'Ouamé	"
		" Baya	Baya	d°	Baya	Haute Sanga-Ouamé	"
			" Zandé	Zandé	d°	Haut Oubangui	O C
		"	"	"	Zandé ou Niamniam	"	"
3*	Krou	Occidental	Bakoué	Téwi	Tépo	Bas Cavally	C I
			"	Plawi	Plapo	Tabou	"
			"	Abriwi	Abriwna	Béréby	"
			"	Pia	Pia	San-Pedro	"
			"	Houané	Houané	Victory	"
			"	Bá	Bakoué ou Nguéré	Moyen Cavally	"
	" Oriental	Bété	"	Ouobé	Ouobé	Sud-ouest de Séguéla	"
			"	Néoulé	Néyo	Drewin - Sassandra	"
			"	Kouadia	Kouadia	Bas Sassandra	"
			"	Godié	Godié	"	"
			"	Bété	Bété	Moyen Sassandra	"
			"	Ouaya	Ouaya	Vavoua	"
»	Bénin-Niger	Occidental	"	Dida	Dida	Nord de Lahou	"
			"	Ahizi	Ahizi	Est de Lahou	"
			Yorouba		Nago, Dassa, Holli, etc.	Porto-Novo, Ouémé, etc.	D
		Septentrional	Noupé	Tchabé	Tchabé	Nord-est de la colonie	"
			"	Boussa	Boussa	"	"
			"	Mokoli	Mokoli	"	"
	Sérère-Peul	Sérère-Peul	Kéguem		Sérères-Sine	Sine-Saloum	S
			None		Sérères-None	Thiès, etc.	"
			Peul	Poular	Peuls et Toucouleurs	Fouta-Toro et Boundou	S et M
			"	Foulakounda	Foulakounda	Casamance et Gambie	S
			"	Foula	Foula et Poulli	Fouta-Diallon	G
			"	Foulfouldé-Sahel	Peuls	Nioro, Kayes, Goumbou	HSN
»	Guinéen-Côtier	Sénégalien	"	F.-Massina	d°	Massina, Dienné, etc.	"
			"	F. de la Boucle	d°	Liptako, Volta, Torodi, etc.	HSN et D
			"	F.-Sokoto	d°	Zinder	TN
			"	Foulbéré	d°	Baguirmi, Ouadaï, etc.	TT
		" Tenda	Diola	Floup	Diola ou Floup	Sud de Dakar et Casamance	S
			"	Dioba	Dioba ou Yola	Casamance	"
			Balante	Balante	Balante	d°	"
	" Bassari	" Bassari	Bagnoun	Bagnoun	Bagnoun	d°	"
			Badiar	Badiar	Badiaranké	Frontière portugaise	S et G
			"	Bassari	Bassari	Haute Gambie	S et G
			Koniagui	Koniagui	Koniagui	Youkounkoun	G



Femme Touareg.
(Cliché Lacombe.)



Touareg Kel-Tadek d'Azbin.
(Cliché Lacombe.)



Catégories	GROUPES	SOUS-GROUPES	LANGUES	DIALECTES	PEUPLES OU TRIBUS	PROVINCES OU RÉGIONS	Colonies
		"	Boussan-rhé		Boussansé	Tenkodogo	HSN
		"	Pougouli Siti		Pougouli Siti	Bougouriba Entre Bouna et la Volta	" CI
	"	Bobo	Dégba Bobo	Kian	Dégba ou Mô Bobo-Gbè	Assafoumo San	" HSN
		"	"	Tara	Bobo-Oulé	Dédougou	"
		"	"	Boua	Bobo-Fing	Koutiala et Bobo	"
	"	Lobi	Lobi	Nièniugué	Nièniugué	Bobo-Dioulasso	"
		"	"	"	Lobi	Gaoua et N. O. de Bouna	HSN et CI
		"	Dian Gan	Dian	Dian	Diébougou	HSN
	"	"	"	Gan	Gan	Lorhosso	"
	"	Koulango	Koulango	Gbadoro Nord	Gbadoro Koulango	Sud de Diébougou	"
		"	"	Sud	d°	Lorhosso et Bouna	HSN et CI
	"	Berba	Berba		Berba ou Bari-ba	Bondoukou et Assikasso	CI
		"	Soumba	Soumba	Soumba Ou-Kafiri	Bergo ou Borgou	D
		"	"	Pilapila Ouindji	Pilapila Ouindji-Ouindji	Atakora	HSN et D
	"	"	Kaouri	Kaouri	Kaouri ou Kabré	Sud de l'Atakora d°	D
		"	"	Kotokoli	Kotokoli	Djoungou	"
		"	"	"	"	d°	"
6°	Mandé	Septentrional	Soninké		Sarakollé	Bakel, Nioro, Goumbou, etc.	S et HSN
	"	Central	Bozo Kâgoro		Bozo Kâgoro	Dienné-Mopti Goumbou, Sokolo, etc.	HSN
		"	Mandingue	Khassonké Malinké	Khassonké Malinké	Kayes	"
		"	"	"	"	Gambie, Bam-bouk, Manding, Ouassoulou, etc.	S, HSN G et CI
		"	Bambara	Bambara	Bambara	Sahel, Bamako, Ségou, etc.	HSN
		"	Dioula	Dioula	Dioula	Sikasso, Bobo, Kong, Bondoukou, etc.	HSN et CI
	"	Ligbi	Ligbi	Ligbi	Ligbi	Bondoukou	CI
		"	Huêla	Huêla	Huêla	d°	"
	"	Méridional	Soussou	Noumou Diallonké	Noumou Diallonké	d°	"
		"	"	Soussou	Soussou	Satadougou et Fouta-Diallon	HSN et G
	"	"	Toma	Toma	Toma	Basse-Guinée	G
		"	Guerzé	Guerzé	Guerzé	Secteur militaire	"
		"	"	"	"	Secteur militaire	"
		"	Manon Dan	Manon	Manon	d°	"
		"	"	Dan	Dan ou Dioula anthropophages	Danané-Man	CI
	"	Lo	Toura Lo	Toura	Toura	Touradougou	"
		"	"	Lo	Lo ou Gouro	Bouaflé, Daloa, etc.	"
		"	Mona	Mona	Mona	Sud-est de Mankono	"
		"	Noua Ngan	Noua	Noua	d°	"
		"	"	Ngan	Ngan	Diammala et Manko	"
		"	Gbin	Gbin	Gbin	Bondoukou	"

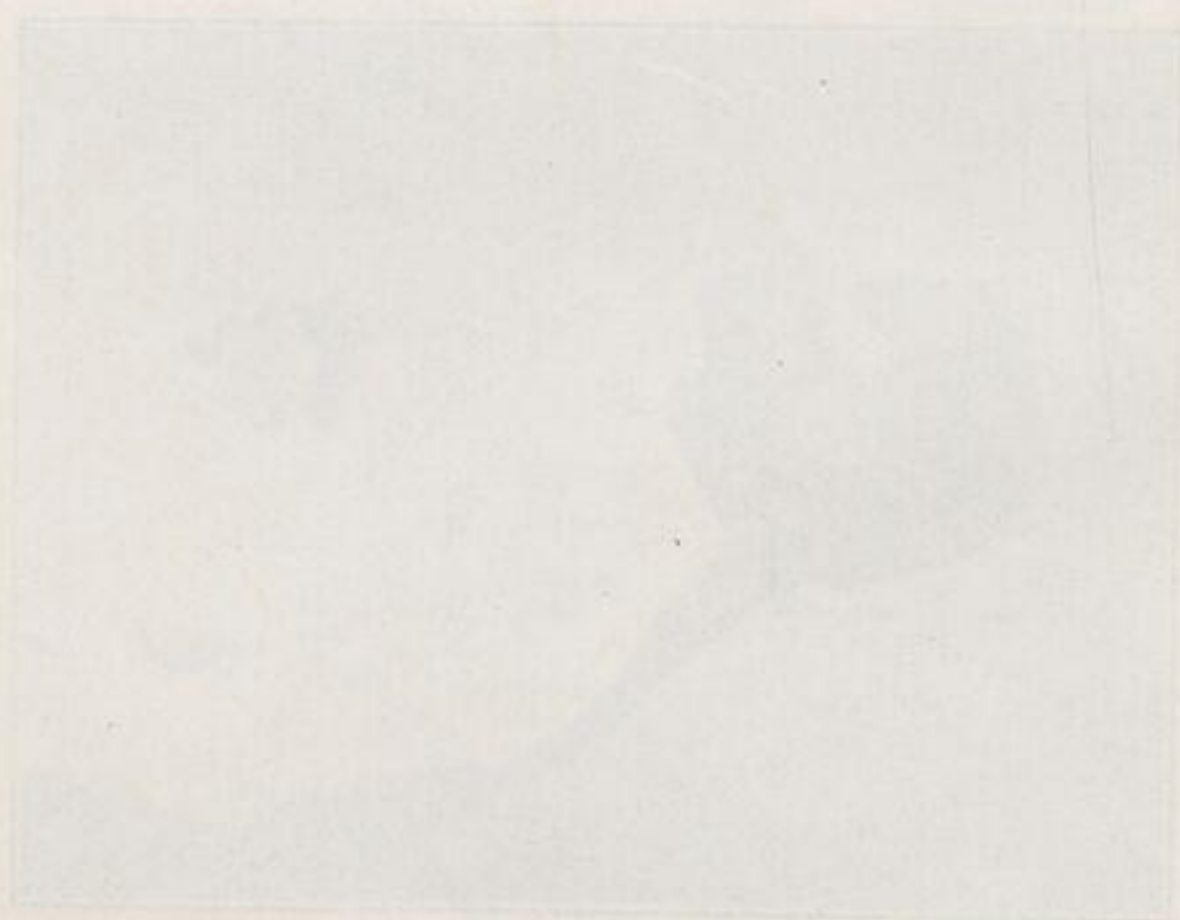
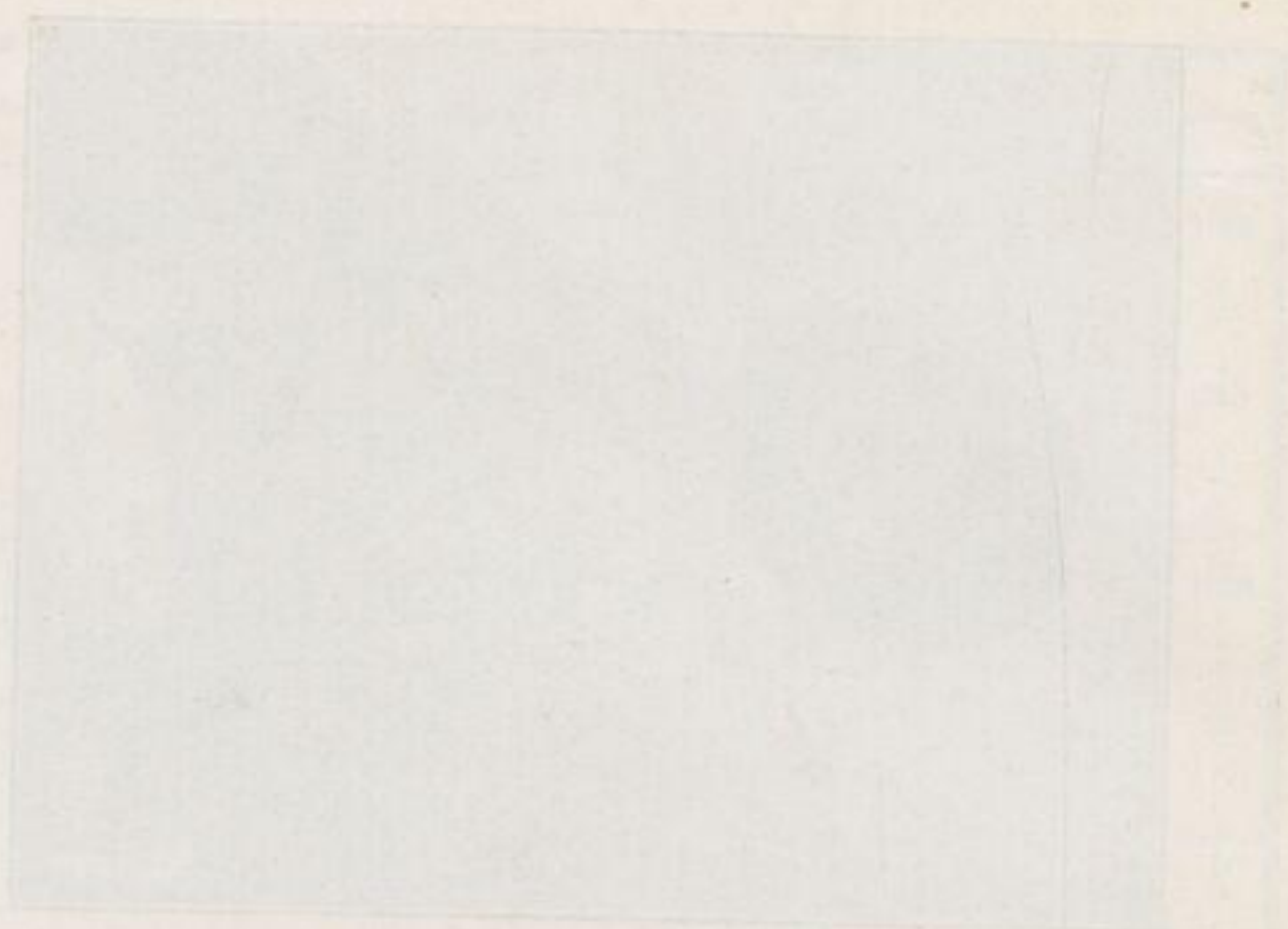


Femme Hova.



Betsimsaraka.

(Clichés du Laboratoire du Muséum.)



Catégories	GROUPES	SOUS-GROUPES	LANGUES	DIALECTES	PEUPLES OU TRIBUS	PROVINCES OU RÉGIONS	Colonies
	"	Oriental	Samo	Samo	Samo	Yatenga	HSN
			"	Samorho	Samorho	Entre Sikasso et Bobo	"
			Sia	Sia	Bobo-Dioula	Bobo-Dioulasso	"
			"	Blé	Blé	d°	"
			"	Natioro	Natioro	d°	"
			"	etc.	etc.	d°	"
"	Songai		Songai	Songai	Songai	Dienné Tombouctou-Gao	"
			"	Djerma	Derjma	Niamey, Dosso, Dendi	HSN, TNet D
"	Tchadien		Kanouri	Bornouan	Kanouri	Mounio, etc.	TN
			"	Kouri	Kouri	Iles du Tchad	TT
			"	Kanembou	Kanembou	Kanem	"
			Boudouma		Boudouma	Iles du Tchad	"
			Toubou	Téda	Téda	Borkou, Tibesti	"
			"	Dazagada	Daza	Manga, Ennedi, etc.	TN et TT
"	Nilo-Tchadien	Occidental	Bagrimma		Bagrimma	Baguirmi	TT
		"	Lissi	Plusieurs dialectes	Boulala, Kouka, etc.	Fitri	"
		"	Sara	d°	Sara	Gribingui	TT et OC
		"	Ndouka	d°	Ndouka, etc.	Entre le lac Iro et Ndélé	"
		"	Gabéri	d°	Gabéri, Toum-mok, etc.	Entre Gribingui et Logone	OC
	"	Oriental	Bongo		Bongo	Entre Oubangui et Nil	TT et OC
		"	Kredyi		Kredyi ou Kreïch	Frontière orientale de l'A. E. F.	"
	Ouadaïen	Mâba	Mâba	Plusieurs dialectes	Mâba, etc.	Abéché	TT
	"	Rougna	Rougna	d°	Rougna	Dar-Rougna	TT et OC
7°	Nigéro-Logonais	Haoussa	Haoussa		Haoussa	Tahoua, Zinder, etc.	TN

II. LANGUES AFRO-ASIATIQUES

Groupe sémitique	Arabique	Arabe	Maghrébin	Arabes et Berbères arabisés		T, A, Mar.
			Hassani	Beni-Hassân	Trarza, Brakna, Adrar, Tagant, Hodh	M et HSN
			Kounti	Kounta et Berabich	Azaouad, Tombouctou	HSN
			Tripolitain	Arabes	Bilma	TN
			Tchadien	Choa, etc.	Kanem, Ouadaï, etc.	TT
"	Éthiopique	Amharique	Mascatais	Arabes (Dans les rapports avec l'Abyssinie)		Com. CS
Gr. hamito-berbère		Berbère	Kabyle	Kabyles	Kabylie	A
			Chaouïa	Chaouïa	Aurès	"
			etc.	etc.		A et T
			Chleuh	Chleuh	Centre marocain	Mar.
			etc.	etc.		"
"		Tamacheq	Zénaga	Zénaga	Trarza, etc.	M
			Plusieurs dialectes	Touareg	Sahara, Azaouad, Air	A, HSN et TN
Gr. hamito-kouchitique		Afar		Danakil	Région nord	CS
"		Somali		Somali	Région sud	"

III. LANGUE MALAYO-AFRICAINE

Gr. malayo-polynésien	Malayo-africain	Malgache	Nombreux dialectes	Malgaches		Mad.
-----------------------	-----------------	----------	--------------------	-----------	-------	------

IV. LANGUES AFRO-EUROPÉENNES

Sabir (plusieurs dialectes) : Tunisie, Algérie, Maroc.

Petit-nègre : Afrique Occidentale Française et Afrique Équatoriale Française.

Broken-English : Guinée et Côte d'Ivoire (côte maritime).

Créole portugais : Sénégal (Casamance) et Dahomey (bas pays).

Maurice DELAFOSSE.

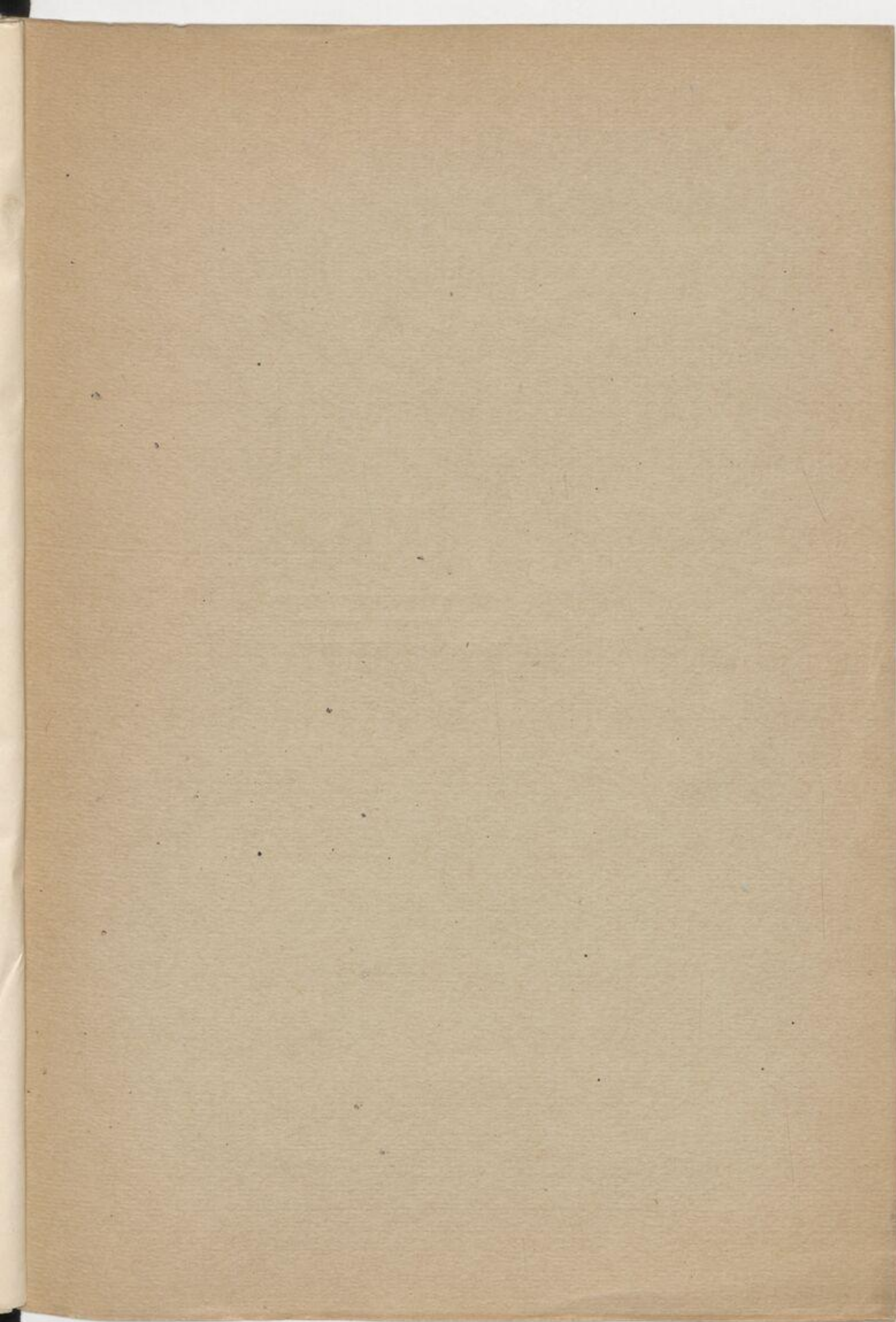




Médiathèque
Musée du quai Branly



E143724



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.
